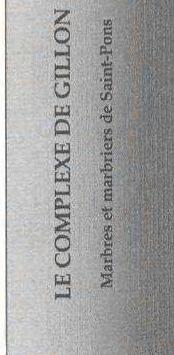


## SOMMAIRE

Remerciements .....	2
Introduction .....	4
1 - Le complexe de Gillion .....	6
2 - Les ouvriers-maçons du marbre .....	10
3 - Le système social .....	16
31 - De la technique d'appoint aux métiers saisonniers .....	17
32 - Les gauchers et les droitiers .....	17
33 - La disciplinarisation du secteur et les normes collectives .....	21
4 - Ethnotecnologie des métiers du marbre .....	25
41 - Les conditions de travail .....	25
42 - La culture opératoire du marbre .....	27
5 - L'étranger et le marbre de Saint-Pons .....	37
51 - L'étranger industriel .....	39
52 - Les dérives industrielles et financières .....	47
Conclusion .....	49
ANNEXES .....	51

- Textes de Pierre Guillaumon
- Géologie du Saintponais

Richard LAURAIRE  
O.D.A.C.  
Septembre 1997



### Introduction

Dans les années 1990, de nombreuses recherches historiques et ethn-historiques sont entreprises sur les exploitations de la pierre, et en particulier sur l'extraction qui est toujours une opération spectaculaire.

Cette activité technique connaît alors en France une large restructuration industrielle avec une nouvelle concentration du secteur qui favorise du reste les grandes entreprises du domaine des travaux publics dont les exigences de diversification les poussent alors à investir dans de nouvelles activités ; le sud de la France connaît alors un certaine effervescence du marché des carrières qui ne laisse pas intact le domaine du marbre, même si la diversité de cette roche n'en fait pas nécessairement un matériau adapté aux exigences des grands travaux.

Par ailleurs, la concurrence de roches moins sensibles au vieillissement et à l'humidité, le granit en particulier qui connaît une demande de plus en plus importante, a tendance à associer le marbre au domaine de la tradition et de l'histoire dans un sentiment où se mêle aussi sans doute un certain romantisme.

C'est dans un souci de connaissance et de protection que le Ministère de la Culture, la Mission du Patrimoine Ethnologique en particulier, mais aussi les services déconcentrés des Drac en matière d'ethnologie, encouragent plusieurs recherches dans la cadre d'une interrogation plus générale sur les savoirs-faire traditionnels de l'héxagone qui donnent lieu à des travaux localisés ; il faut par exemple citer « Les hommes du marbre » (1990) de l'Atelier-Sud-Recherche, dont l'objectif se cantonne à une description des zonages et caractéristiques morphologiques de la zone marbrière du Minervois, mais aussi les recherches de Geneviève Marœuf sur : « Les métiers du marbre » (1995) qui apparaissent comme très originaux en focalisant leurs problématiques sur les échanges internationaux de main d'œuvre entre la France et l'Italie.

Depuis les recherches inaugurales de Pierre Gaudin sur « Les pierres et pierreux en région parisienne », les approches monographiques qui ont pris l'univers du marbre pour objet sans s'engouffrer dans les éléments techniciens n'ont pas été si nombreuses ; ils font signaler dans l'Hérault, l'analyse historique et archivistique de Fabienne Mainau qui se limite à la période d'avant guerre et concerne le bassin de Laurens et de St Nazaire de Ladarez.

La région de St-Pons quant à elle, n'a pas été prise en compte dans cet ensemble de préoccupations ethnologiques. La commande que fait la Municipalité de St-Pons à l'ODAC vient donc répondre à ce besoin d'informations ; elle intervient au moment où ce secteur d'activité connaît localement un « tassement » que la prochaine retraite du dernier marbrier local, Pierre Guillaumon, peut expliquer partiellement alors ; elle n'est pas non plus étrangère au souci de relance et de formation aux métiers de la pierre que la Matrice veut susciter.

Ce pays un peu à l'écart des grands axes de circulation qui favorisent largement sur le plan du transport deux autres régions marbrées - Laurens et Caunes en Minervois - apparaît d'autant plus marqué par ses traditions marbrées qu'elles ont déterminé la plupart des aspects de sa vie matérielle : habitats individuels, équipements sanitaires, funéraires, génie urbain, éléments culturels, bref autant d'éléments de la quotidienneté qui se sont événouis aux yeux de nombreux de résidents sous l'évidence de leur abondance.

En effet, la généralisation des signes du marbre à tout l'espace urbain en fait un matériau devenu partie intégrante du mode de vie des Saintponais, un véritable fait de culture locale, contrairement à d'autres communes de l'Hérault où il n'apparaît que dans des lieux et des objets bien particuliers, une manière pour ces dernières de mieux en faciliter la communication si l'on n'a pas peur des paradoxes, dans un contexte où le marbre n'a pas la portée identitaire qu'il a, à St-Pons.

La banalisation de ses usages a très probablement longtemps conduit à considérer la continuité de l'activité professionnelle des producteurs locaux comme allant de soi, valeurs éternelles de la ville qui sont vécues comme les marbres eux-mêmes, sans fin.

Mais cette activité Saintponaise, dans le même mouvement ne s'est jamais conçue comme un savoir dont les traditions devaient être écrites et archivées dans une documentation et des fonds particuliers ; signes ou plutôt indices d'une forme de transmission orale des connaissances du carriér.

D'un autre côté, ce caractère traduit aussi une forme de socialisation des savoirs de la pierre qui se refuse à l'artisanat technique avec ses hiérarchies et ses secrets de « tour de main », comme les compagnons peuvent l'incarner dans un certain sens, ce qui ne signifie pas que le savoir-faire saintponais n'ait pas ses subtilités. Il est vrai que le travail du carriér et celui du tailleur de marbre ne sont pas nécessairement fondés sur l'exigence de la conservation et qu'il y va de leur vocation de transformer le patrimoine local même si l'opération est plus complexe que pourrait le laisser supposer cette affirmation ; nous y reviendrons.

Ce constat a en tout cas une conséquence : c'est la rareté des sources écrites et iconographiques qui fondent souvent aussi la recherche ethnologique. Aussi faut-il prendre certains éléments avancés dans ce textes comme le résultat d'entretiens oraux qui ne sont pas toujours aussi précis que ce que nous le souhaiterions, défaut bien connu du témoignage oral ; par contre ils ont l'avantage de laisser paraître la signification contemporaine vécue de la mémoire marbrière saintponnaise.

1. Le complexe de Gillon

Si le nom même de la ville de Saint-Pons-de-Thomières renvoie probablement au nom grec désignant un instrument de taille de pierre (tomes), paradoxalement peu d'archives et de travaux ont été retrouvés sur l'exploitation historique du marbre de Saint-Pons. Ce caractère n'empêche pas les historiens<sup>1</sup> de la fin du XIXe siècle de constater à travers l'omniprésence du marbre, l'opportunité qui a conduit à maintenir la tradition de l'exploitation et de la taille du marbre. Ils situent même un moment fondateur : « de nombreuses carrières furent ouvertes pour la construction de l'abbaye, les ouvriers ne déposèrent pas leur marteau et la ville aussi fut se construit de marbre ».

Il n'est probablement pas sans fondement, de relier les premières exploitations de quelques importances, aux premiers moments de la fondation de l'abbaye Samponaise en 936, d'autant que cette date marque aussi, d'après l'historien Jacques Le Goff, les véritables premiers développements de l'habitat « urbain ».

Le Chanoine M. Granier pour le millénaire de la fondation (1937) de l'abbaye, dans un ouvrage célèbre<sup>2</sup> retrace les étapes de la création de l'édifice et signale, après J. Sahuic<sup>3</sup>, l'usage répété du marbre. Il signalait même deux factures différentes dans les sculptures et corniches qui ornent les portes romanes de l'abbaye ; il évoque de manière hypothétique l'existence d'un « atelier local » qui aurait façonné les ornements, et accessoires du portail occidental issu de la fin du XIe siècle, la sculpture y apparaît comme plus fruste, rappelant la tradition carolingienne.

A ces figures lourdes et trapues, à peine dégrossies, l'auteur oppose les sculptures plus élaborées, « probablement issues d'un atelier toulousain » de la deuxième moitié du XIIe siècle. Une indication plus précise est même donnée, puisque, au-dessus de la porte du Nord, une pièce sculptée représentant le soleil porte même le nom de son sculpteur : Gillon que quelques archéologues<sup>4</sup> identifient comme un sculpteur languedocien, tandis que d'autres<sup>5</sup> n'ont point de doute et déclinent d'en faire un natif de Saint-Pons : « un jour au cours de cette dernière moitié du XIe siècle, un grand esprit, et il s'appelait Frotard, eut l'idée de demander à un modeste orvrier marbrier de Saint-Pons, et il s'appelait Gillon, de copier sur la pierre, une miniature qu'il apportait de Géfeneuve ».

Cet artisan dans l'esprit du Docteur Barthès inaugure alors les premiers pas hésitant de la sculpture figurative en marbre. Mais il a été précédé par « de petits ouvriers inconnus qui l'ont pu détourner aux barbares et aux multiples causes de destruction et qui [se sont] perpétués à travers les siècles à côté de leur carrière de marbre... sauveant ainsi la technique et les outils ». Cet auteur signale que dès le IIIe siècle l'un d'entre eux s'était

<sup>1</sup> Cf. : Miquel : « Essai sur l'arrondissement de Saint-Pons-Béziers - 1895 ».

<sup>2</sup> Chanoine M. Granier : « L'abbaye de Saint-Pons », Librairie Louis Valat, 1937.

<sup>3</sup> J. Sahuic : « L'art roman à Saint-Pons-de-Thomières », Lacour-Rédiviva, 1995.

<sup>4</sup> Cité par le Chanoine M. Granier, opéra cité p. 33.

<sup>5</sup> Docteur Barthès : « Les bas-reliefs romans » in Cahier de Sommière n° 4, avril 1945.

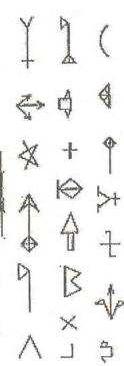
spécialisé dans la fabrication des tables d'autel, gravant une inscription dédicatoire à des dieux gaulois, les patrons de Thomières. On retrouve des tables d'autels du Ve siècle issues d'atelier de marbre Saint-ponais pour les églises de Narbonne et de Minerve.

Le même auteur signale la grande ressemblance entre les tympans qui ornent l'abbaye de Huësca et ceux de Saint-Pons à la fin du XIe siècle, date à laquelle le roi Sanche d'Aragon fait à l'abbaye de Saint-Pons d'importantes donations à l'occasion de l'entrée de son fils Ramire comme oblat. Il s'inquiète sur l'hypothèse d'artistes Saint-Ponais qui auraient alors réalisés ces sculptures espagnoles participant ainsi largement aux premiers essors de la sculpture romane.

Ces artisans locaux ont pourtant laissé des indices. J. Sahuic signale<sup>6</sup> sur les parties extérieures de certains murs de l'église, des traits, lettres, sigles et figures géométriques qu'il qualifie de « marques d'artistes ».

Ces quasi-signatures faites par des ouvriers illétrés, relèvent l'exigence de marquer d'une manière patente<sup>7</sup> la réalisation des murs du monument. Elles mettent en évidence une vingtaine de signes différents dont une douzaine sont rapportables à des « signatures » d'artistes, probablement le plus souvent locaux, appartenant à des corps différents et relevées dans les « minutes » du notaire Saint-ponais Amblard qui exerce à la fin du XVIIe siècle. J. Sahuic rapporte ces marques d'artistes à la période postérieure à 1050.

Marques relevées sur des pierres de l'église de St-Pons,  
appartenant aux constructeurs du XVIIe siècle.



Signatures d'artistes relevées sur les marques d'Amblard  
notaire à St-Pons, de la fin du XVIIe siècle.



<sup>6</sup> Cf. « L'art roman à Saint-Pons », Lacour-Rédiviva, 1995.  
<sup>7</sup> Cf. Bibliographie des marques de tâcherons et marques d'appareillage in « Bulletin monumental », 1904, p. 108.

Entre 1173 et 1372, les chartes établissant les « libertés et franchises » octroyées à la ville de Saint-Pons, au titre du statut communal qui facilite la lente constitution d'une classe sociale de propriétaires formée d'artisans, de commerçants, ne mentionnent pas l'existence de carrières ou de tailleurs de marbre.

L'église de l'évêque de St-Pons identifiée à la désignation de l'Évêque local Alexandre Farnèse comme pape sous le nom de Paul III, en 1534, ne favorise pas plus l'identification d'artistes locaux spécialisés dans le marbre.

Dans les cahiers de Saint-Pons-de-Thomières (n° 9), le Docteur Joseph Azaïs signale même qu'avant d'accéder à la fonction papale suprême, l'Évêque Farnèse tente de reconstruire l'église de cette église faite « toute de marbre », et à cette fin fit venir des sculpteurs italiens pour y créer « ses têtes d'anges, les ailes de l'autel, et le médaillon situé au-dessus ».

L'historiographie notariale des aménagements successifs de la cathédrale, après sa destruction en 1567 par les huguenots, permet de repérer l'intervention d'artisans étrangers à Saint-Pons.

En 1625 : installation de stalles par Louis Parent et Benjamin Naudet, tous deux de Carcassonne, à laquelle un Pierre Moireau participe (archive notaire Ambard à Saint-Pons).

En 1713 : deux « maîtres tailleurs de pierre » de Narbonne - Joseph Barthès et Jean Pradel - entreprennent la réédification de la cathédrale d'après le plan dressé par

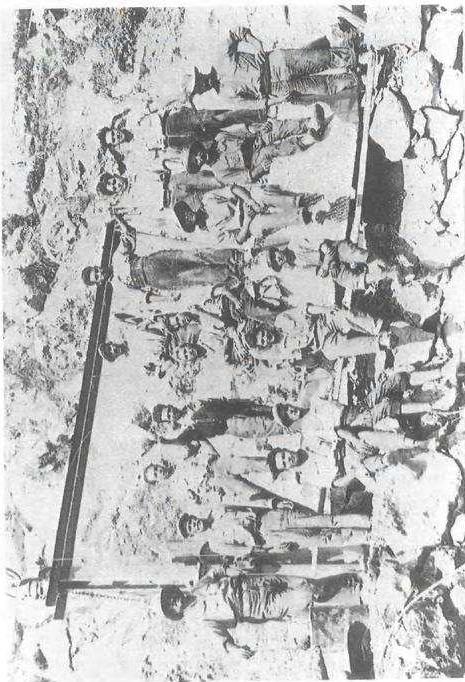
Maloïs, architecte de Carcassonne.

Le mutisme de l'histoire médiévale sur l'identité d'un art local du marbre n'est pas sans marquer aujourd'hui de manière un peu culpabilisée, retrospectivement, l'image de sa tradition, ce que l'on pourrait appeler le « complexe de Gillon ». Pourtant il est probable qu'il faut distinguer à cet égard, les maîtres de sculpteurs et d'artistes souvent développés à l'ombre des princes, et ceux de marchands et de carriers, obscurs ouvriers pas nécessairement moins habiles mais assurés le plus souvent de l'oubli de l'histoire.

Dans ce sens, il faut signaler par exemple<sup>8</sup> les Saintponais : Pierre Jean Carguel qui, en 1617, s'engage dans une convention à fournir du « marbre taillé » à Pierre de Tourbes sieur de la Clastre, puis Antoine Catisse et Georges Bessières qui, en 1632, reçoivent commande de la taille de 300 pierres d'autel pour le chapitre St-Just-de-Narbonne.

L'histoire de St-Pons, à cet égard, n'est pas si différente de l'histoire générale de nos monuments. Il est vrai que certaines couleurs blanches du marbre de St-Pons le rapprochent des apparences du marbre grec, une qualité qui ne sera pas sans effet sur ses exploitations historiographiques.

Arlette Pages<sup>9</sup> posait récemment la question : « qui a bâti les cathédrales ? personne ont longtemps répondu les historiens... ou peu sans faut : une fourmilière, une myriade d'anonymes entraînés dans le flux pulsant d'une vague de civilisation ». Il y a donc là assurément un effet général qui ne discute pas totalement Sahuc de la critique d'une vision savante et notabliaire de l'histoire locale de St-Pons. Mais il faut y voir peut-être davantage le produit d'une conception qui ne sera pas sans effet concevant l'œuvre des hommes comme un « catalogue de contraintes où les hommes ont bâti les cathédrales parce qu'il ne pouvait donc pas faire autrement » : l'histoire comme science du malheur des hommes.



<sup>9</sup> « Des lieux pour l'histoire », Seuil, Coll. « La Librairie du XXe siècle », 1997, 160 p.

<sup>8</sup> Cf. Hebdomadaire « Le Journal de la République », 29 nov. 1925.

## 2 - Les ouvriers-maçons du marbre

132

Roussin-Marchand ou celle des Petit-Pierre, édifices qui hésitent entre l'apparence de la tombe et celle de la chapelle.

Si les métiers de Saint-Pons ont été largement développés grâce aux commandes de l'église - en tout cas jusqu'avant la Révolution - on peut s'interroger sur la faiblesse du corporatisme compagnotique à organiser la profession locale des tailleurs de pierre et du marbre, puisque, sauf exception, les compagnons furent peu présents à Saint-Pons. La « loge maçonnique », institution Saintponaise très vivante mais tardive (la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle) opposée à toutes les manifestations du cléricalisme catholique ne se prête pas à cette vocation professionnelle qui, ailleurs, la légitima : regrouper les maçons dans une organisation professionnelle qui soit un moyen de défense des intérêts corporatifs en même temps qu'un lieu de développement des arts du métier.

Il reste évident que les hommes du marbre de St-Pons, en tout cas ceux du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle, n'ont pas trouvé une forme de corporation professionnelle. L'une des hypothèses qu'il faut peut être avancer, c'est que la transmission du savoir-faire d'exploitation et de taille du marbre s'est réalisée longtemps grâce à la transmission familiale, d'où, sans doute, l'existence d'un ensemble de connaissances techniques plus proches de procédés vernaculaires que de disciplines artistiques fondant écoles.

Il faut probablement expliquer dans ce sens la discréption de J. Sahuic <sup>10</sup> à identifier ces traditions ouvrières et les familles Saintponaises qui ont assuré la transmission de ce savoir. Son remarquable, à cet égard, les rares références qu'il fait à deux « maîtres-marbriers » de Caunes et de Montpellier qui, en 1767 et 1769 fournirent à l'église les marches et le médaillon du tabernacle en marbre blanc, et plus tard celle faite à la fratrie Bascoul.

Ainsi cet auteur fait-il allusion <sup>11</sup> à la « gache » (quartier) du Mercat, de la ville Mage où habitaient deux « meignons » ainsi désignés alors: Antoine Carguel et Catouze qui travaillèrent à la reconstruction du couvent des Recollets et à la réédification de l'église cathédrale du XVII<sup>e</sup> siècle, il les nomme ultérieurement « tailleur de marbre » d'après les témoignages des archives communales.

Il note aussi <sup>12</sup> l'intervention des frères Bascoul en 1889 qui réalisèrent alors la balustrade en marbre entourant le sanctuaire de l'église. Cette notation reste précieuse car elle est l'une des seules à permettre l'identification d'une véritable transmission pluriséculaire du savoir-faire sur le marbre. Les documents d'archives municipaux sont à cet égard les seuls consultables. Aussi, sans nécessairement réduire la mémoire généalogique des ouvriers du marbre de St-Pons à ce « lignage » Bascoul, il n'est pas sans intérêt de remonter le fil des générations qui ont constitué cette dernière jusqu'à la période pré-révolutionnaire.

<sup>10</sup> Cf. « Saint-Pons-de-Tomiès », Édition Lacour-Révisir, 1924.  
<sup>11</sup> Cf. J. Sahuic : Opus cité p. 39.  
<sup>12</sup> Cf. J. Sahuic : Opus cité p. 39.

131

En réalité, il est probable que les métiers du marbre de St-Pons ont vécu d'une pratique partagée entre l'édification cultuelle et « l'industrie du bâtiment ». J. Sahuic nous signale en effet que la « confrérie de St Joseph » comprenait des menuisiers, des charbons, des tonniers et charpentiers, mais aussi des maçons. En 1691 par exemple, on décompte à Saint-Pons, onze maçons qui, à l'occasion de leur fête patronale, représentent leur métier sous une bannière « blanche et rose ». Cette confrérie est d'abord une association religieuse qui exige un droit d'entrée (trois livres ou deux livres cire jaune selon que l'on a pignon sur rue ou pas) et protège ainsi moins les connaissances techniques du métier que le droit d'exercer et la vertue religieuse de ses membres. Signe probable de ce choix : l'absence d'apprenti (révélé) pendant une dizaine d'années des 1691).

Ces maçons du marbre ont ainsi à charge d'assurer dans le domaine du sacré et du séculaire la construction de l'habitat comme celle des tombes ! Il faut noter cette ambiguïté dans la fonction sociale du marbre, matériau pas nécessairement spontané des sépultures Saintponaises ; dans ce sens il faut opposer le « cimetière des pauvres » (près de l'Hôpital) et des Maisons « Bascoul » sur la route de Narbonne qui est signalé par Sahuic à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle), fosse commune sans marquage de pierres, où sont enfouis les « malheureux » demandant à l'Hôpital comme ceux qui, par excès d'humilité ou d'orgueil y demandent une place » et celui des églises du XVII<sup>e</sup> siècle (église cathédrale de Saint-Martin) qui sous leur pavé accueillent les sépultures de marbre.

Ce XVII<sup>e</sup> reste en France, celui de la mode des « gisants », de l'iconographie funéraire des tombes urbaines qui accompagne une individualisation toujours plus poussée de la mort où le chrétien défunt se retrouve désormais seul face à Dieu.

Le siècle des Lumières consacre le lieu de cimetière, comme l'espace du cimetière où toute autre activité est exclue ; il codifie l'organisation des tombes individuelles, sépare le cimetière des catholiques et celui des protestants). La véritable révolution des arts funéraires ne se fera cependant qu'après la Révolution par le décret du 12 juin 1804 qui résiste pour Philippe Ariès le point d'aboutissement de « l'acte de fondation du culte des morts ». C'est alors que le cimetière devient un espace urbain qui prolonge l'existence des morts ». C'est alors que ce que l'on oublie » dit alors le décret.

Les cimetières deviennent alors des musées d'art et d'histoire qui honorent les grands hommes et les petits, dans un principe d'égalité qui préserve l'ordre républicain mais qui permet alors aux travailleurs du marbre de développer leurs arts. Ce qui n'empêche pas la mise en scène des signes de distinctions sociales et les cimetières reproduisent dans la mort, l'ordre social qui organise la vie. Les grandes familles Saintponaises commandent aux carriers locaux la fabrication de caveaux somptueux ; ainsi dans ce sens faut-il signaler la remarquable « maison-caveau » de la famille

## GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE BASCOL

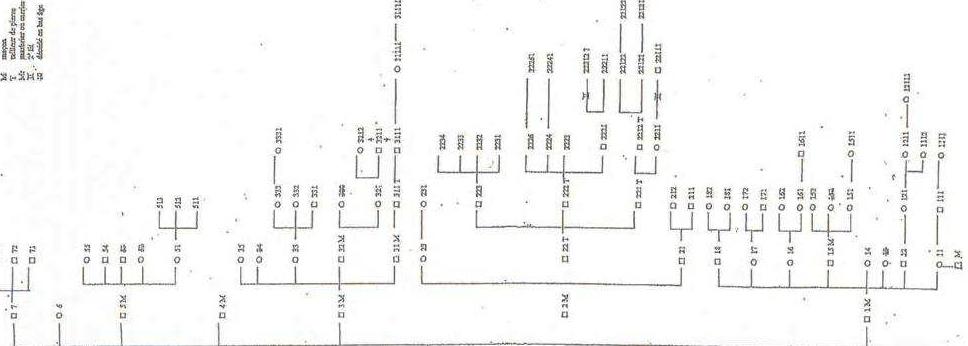
Cette lignée patrimoniale réside sur la commune de St-Pons au moins 13 depuis 1767 ; l'ancêtre fondateur Joachim Bascoul - en tout cas celui jusqu'auquel « remonte » cette recherche généalogique - au moment de l'enregistrement de son mariage avec Jeanne Boissière sera qualifié de « maçon ». Ils donnent naissance à sept enfants dont au moins cinq d'entre-eux seront qualifiés de même, au moment de leur propre mariage. Deux seulement dans ce début du XIX<sup>e</sup> siècle parmi ces cinq garçons consacreront une partie de leur poursuite du métier : Jean-Baptiste Bascoul et Etienne Bascoul. L'analyse transversale de cette troisième génération montre bien qu'en cas d'obstacle, l'aîné n'est pas nécessairement celui par lequel se transmet le savoir sur le marbre, mais il en apparaît souvent comme l'héritier spontané. Contre-exemple de cette dernière conclusion : la rareté des cadets à s'inscrire dans le métier.

Jean-Baptiste donne le jour à cinq enfants dont deux seulement prolongent l'activité du marbre : Baptiste-Charles et Léopold, auquel on doit pour la plus grande part les trottoirs de St-Pons. Cette lignée (de Jean-Baptiste) fait de descendant arrête là son emploi dans le marbre.

Au contraire, les descendants d'Etienne Bascoul vont assurer cette continuité professionnelle et « porteront le nom » pour rependre l'expression d'une descendance, jusqu'à la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle : « est même plus précisément son fils Baptiste-Jules-Étienne qui va dès le début du XX<sup>e</sup> « prolonger la lignée du marbre ». Les fils de ce dernier (Jules-Achille-Étienne et Charles-Henri) assurent la relève d'une activité qui connaît un essor non négligeable et consacreront l'un de leur fils respectif au métier : ils sont encore présent dans la mémoire collective sous les prénoms de Jules et Charlou.



<sup>13</sup> Mlle Claire Granier, qui a reconstitué l'arbre généalogique Saintponais du lignage Bascoul jusqu'en 1767, note qu'au-delà, le registre paroissial qui en rend compte, ne concerne plus St-Pons, mais La Salvetat (Archives Départementales).



L'analyse globale du lignage Bascoul permet de voir que la transmission du métier se fait rarement, sinon jamais, par les femmes issues de la famille Bascoul. La multiplication des filles dans une famille a même tendance à réduire dans celle-ci les chances de poursuite du métier pour la descendance. La transmission patrilinéaire du savoir-faire sur le marbre à ce niveau d'analyse (un peu superficiel) apparaît donc comme très probable. Quand l'époux étranger qui fait alliance avec la famille Bascoul (en épousant l'une de ses femmes) est lui-même issu d'un groupe investi dans le métier, cette règle tend à être respectée pour son propre lignage. La durée du métier impose en fait, si l'on peut dire, que les successeurs prennent rapidement le relais car «...dans la famille Bascoul les hommes sont mariés très tôt : ils étaient très charpentiers, trapus et petits, mais c'était un métier dur» (J.B.). Ces conditions expliquent aussi très certainement pourquoi les familles nombreuses, en étageant, par les naissances, en quelque sorte, l'ordre d'arrivée des naissances masculines répartissent en quelque sorte l'effort familial dans le métier. Mais ce système de planification n'est pas si facile à gérer vu la mortalité infantile qui frappe le Saintponais du début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Cette gestion des naissances masculines chez les Bascoul ne sera pas toujours couronnée de succès. Ainsi, si les chiffres sont exacts, dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, le lignage Bascoul qui compte alors en tout vingt-quatre personnes (dont dix de sexe masculin) ne donnea naissance qu'à vingt-trois reptions : une moyenne démographique qui n'a rien à envier à celle d'aujourd'hui.

Ce groupe Bascoul observé entre la fin du XVIII<sup>e</sup> et la moitié du XX<sup>e</sup> siècle, ne pratique pas d'alliance endogamique à quelques exceptions près, qui témoignent davantage en fait de la sardétermination du facteur d'alliance matrimoniale stratégique ; en particulier quand l'épouse issue de l'extérieur, souvent fille unique, est intégrée au groupe familial Bascoul en amenant avec elle, la propriété d'une carrière de marbre.<sup>14</sup> L'intégration au groupe déborde donc les relations de cousinage par lesquelles on pourrait se laisser abuser dans une première lecture. D'autres facteurs contrarient bien sûr cette idée d'une stratégie matrimoniale fondée exclusivement sur la maîtrise des lieux de carrière ; et d'abord l'évolution inégale du marché, au XX<sup>e</sup> siècle en particulier, qui peut, sur un moyen terme, rendre moins nécessaire le stockage et la réserve de blocs.

Cette orientation collective de la fratrie vers le métier de marçon peut s'expliquer par la pénibilité particulière du secteur et le besoin de bras dont l'activité marbrière a besoin dans cette période de développement de la ville du début du XIX<sup>e</sup> siècle. Et quel marché plus que celui de l'extraction et de l'usage magnonné du marbre peut mieux expliquer un tel besoin collectif de force de travail ? Mais les archives publiques ne disent rien sur l'organisation du travail, pas plus que sur la propriété des carrières de marbre Bascoul ou le statut de son exploitation jusqu'en 1860 où un « règlement de partage » passé chez notaire le 24 septembre 1860 signale l'attribution

<sup>14</sup> Ou d'une parcelle de terrain susceptible de se transformer en carrière : ainsi s'expliquait par exemple, le nom des filles de « cultivateurs » épousées au début du XIX<sup>e</sup> par la fratrie Bascoul, en particulier les sœurs Pigrassou, mais ce n'est là qu'une hypothèse !

d'une carrière de marbre à un « maître-maçon » Jean-Baptiste Bascoul lui-même né en 1805 et habitant route de Narbonne à St-Pons. En passant, il faut souligner cette caractéristique évidente que souligne le document notarial du métier de « maître-maçon » cumulant les responsabilités de employeur et celles d'exploitant de carrière. L'exemple du second fils de Jean-Baptiste Bascoul, prénomme Léopold (né en 1831), qui comme son ainé devient lui aussi « maître-maçon » précise les termes de cette intrication.

« On m'avait dit que Léopold Bascoul employait une dizaine d'ouvriers ; son entreprise avait fait les bordures des trottoirs de St-Pons... elle était importante... il avait été même attaqué par quelqu'un qui avait une carouille... le « quartier des marbriers » a été, depuis le début du XIX<sup>e</sup>, située route de Narbonne, au-dessus de la boulangerie actuelle. Les maisons des marbriers se sont construites au fur et à mesure, à côté des carrières, sur la montagne d'Artensac » (J.B.).

Cette situation n'est probablement pas généralisable, d'une part tous les maçons du marbre ne possèdent pas de carrière, certains n'ont qu'un atelier de façonnage », d'autre part, le marché du marbre et son usage pour le bâtiment et les travaux publics connaissent des variations fortes qui expliquent quelquefois la plurifactivité du marbrier et de sa famille restreinte, en particulier à mesure que l'on avance vers la fin du XIX<sup>e</sup> et le premier quart du XX<sup>e</sup>.

Aussi la mobilisation massive de la fratrie Bascoul des années 1810-1840 apparaît donc comme un phénomène remarquable. Aussi, ne faut-il pas s'étonner que l'évolution en deuts de scie de la demande de marbre ait aussi poussé au XX<sup>e</sup> siècle plus d'une famille de carrières à diversifier leurs activités professionnelles. L'épouse du « marbrier » ouvrira un « magasin de fleurs et couronnes » ou une boulangerie.

Rétrospectivement, le XIX<sup>e</sup> siècle apparaît donc comme l'âge d'or des carrières de marbre de Saint-Pons ; cette situation des propriétaires de carrière ne doit pas être confondue avec celle des ouvriers, précaires et difficiles dont ils partagent souvent cependant des conditions de travail périlleuses.

Les propriétaires de carrière de la famille Bascoul des années 1850-1870, sont en fait, de véritables entrepreneurs locaux qui maintiennent une activité et emploient des ouvriers ; ils font partie alors de la notabilité locale et peuvent donc en retour espérer prendre alliance avec des groupes sociaux eux-mêmes bien placés dans l'échelle sociale ; d'où des mariages qui apportent à la richesse collective des familles. Ces statuts sociaux connaissent quelquefois des revers de fortunes ultérieurs ; mais les alliances matrimoniales par les femmes épousées avec les notables locaux servent, en cas de crise - pour un temps au moins - à faciliter le report (partiel ou total) sur d'autres secteurs d'activité ; elles ont probablement l'intérêt en outre de favoriser la maîtrise d'un certain esprit d'entreprise si ce n'est de cultures professionnelles variées.

Si l'analyse généalogique des familles incite naturellement à se focaliser sur l'individu dans une démarche où les lois de la parenté sont privilégiées, il ne fait aucun doute que d'autres éclairages restent nécessaires ; en particulier ceux qui précisent les relations entre hommes du marbre et qui s'attachent à la mise en évidence d'une organisation collective entre carriers, entre propriétaires et ouvriers, entre les divers opérateurs de la filière (extraction, taille ou sciage et distribution).

On n'a pas trop à forcer l'analyser pour constater que ce secteur d'activité se caractérise historiquement par une grande elasticité de ses marchés en tout cas sur un court terme, caractéristique qui rend difficilement prévisible toute évolution de la demande ; d'où la fréquence d'emplois saisonniers, répondant à des demandes momentanées quand ce ne sont pas des entreprises à courte durée dont on a oublié aujourd'hui jusqu'au nom.<sup>15</sup>

Ce caractère a donc deux effets : d'un côté il rend nécessaire que des ouvriers (journaliers ou mesadiers) du marbre puissent accepter, à l'occasion, d'autres types de métiers, ou fasse coexister des activités professionnelles différentes ; d'autre part, il appelle l'existence historique d'une activité quasi informelle d'exploitation et/ou de taille du marbre (qui n'a pas nécessairement le statut d'entreprise). Cette situation finallement laisse coexister deux types d'exploitation : l'une assez stable et relativement continue, l'autre ponctuelle et informelle.

Enfin, une troisième forme d'adaptation peut intervenir dans la filière du marbre lui-même : le professionnel peut se recentrer sur l'un des métiers de la filière en cas de besoin : l'atelier de taille en particulier qui exige alors un savoir-faire particulier et un esprit commercial manifeste.

« Pour Charles Jules... son fils Chanteloup s'est trouvé à 25-26 ans sans travail... Le beau-père de Charles qui était aîné, lui a racheté un atelier et l'équipement pour 300 F : c'était le 11 avril 1923... il a pu continuer sans la carrière ».

Cette diversité historique des types d'exploitation et des spécialisations, bien sûr, va de pair avec une large intrication des secteurs : l'un complétant l'autre en cas de développement inattendu de la demande en marbre, ou au contraire, en cas de crise, le secteur le moins armé se réduisant pour limiter sa production à la seule demande résiduelle.

Si cette intrication qui fait « système » concerne les hommes du marbre, elle est aussi renforcée par l'organisation de la production des blocs de marbre et plus précisément sa localisation. En effet, St-Pons présente une grande diversité de carrières au début du XXe qui laisse supposer que nombre d'échanges se sont développés bien avant,

<sup>15</sup> Par exemple, M. Combessaire en 1864-70, Louis Jean, Jules Gardes (tailleur de pierre) en 1888 qui vendent une carrière sur le Lautzet.

dans ce groupe professionnel, notamment parce que St-Pons présente sur son territoire communal des variétés de marbre utiles à rassembler dans une gamme complète pour un « maître-métron » qui prétend proposer ses services à une clientèle exigeante.

E. Villa en 1932, dans son étude géographique sur « la région de Saint-Pons »<sup>16</sup> identifiait dans des termes qui ont évolué depuis cinq couleurs de marbre que la géologie a disposées à même la commune : *Du blanc mêlé de rouge sale à « l'Hôpital », du rouge mêlé d'un blanc sale à « la Garnie », du presque blanc mais rempli de fils à « Résilandy », du vermillon lave avec de grandes tâches blanches à Portes, du presque blanc avec une série de veines blanchâtres à « Tessinges »*.

Cette répartition<sup>17</sup> trace dans l'espace de la ville une géographie du sous-sol que la localisation des carriers pouvait traduire en spécificité professionnelle : les carriers eux-mêmes n'échangeaient-ils pas entre-eux des blocs de couleurs différentes pour répondre à leur clientèle ?

### 31- De la technique d'appoint aux métiers saisonniers

On peut dans ce sens opposer différentes pratiques : il faut distinguer le « grattage » d'appoint de Cyprien Calas dit le « Prussien » qui, après la première guerre mondiale « dégagé » quelques petits blocs par an sur le sommet de l'Arteac, exploitait ainsi quelques petites carrières dont il a hérité sous formes de terres à cultiver, à l'activité d'un Denis Guilhaumon ou de M. Reynaud.

L'activité de Cyprien Calas dans le marbre, reste ponctuelle, épisodique ; elle est remarquable parce qu'elle illustre sans aucun doute un type de travail auquel nombre de Paysans Saintponais ont dû reconnaître ; ces paysans-carriers sont cultivateurs, ou charbonniers comme Cyprien Calas, et alimentent en blocs de marbre des exploitants d'autres carrières qui assurent la taille, la pose et la vente du matériau tout en ayant eux-mêmes leur propre carrière.

« C'est une fille à mon grand-père Cyprien Calas qui a acheté le terrain d'Arteac<sup>18</sup>, déjà à l'époque, ils extrayaient des blocs et les vendaient déjà à la famille Guilhaumon ; mais c'était une activité d'appoint pour mon père et mon grand-père. C'était des blocs rectangles (à la couleur rare bleu-gris presque noir) de deux mètres sur ½ mètre d'épaisseur, de petites pièces pour faire des étaiers ou des dessus de cheminée... ».

Cette activité de complément explique le choix d'une technique et d'outils assez rudimentaires,

<sup>16</sup> Bulletin de la Société Langéocienne de Géographie, tome III, 1922, 1<sup>re</sup> fascicule.

<sup>17</sup> Le calcaire devonien où l'on extrait ce marbre, présente des couleurs très voisines à celle de Caunes en Minervois.

<sup>18</sup> Jeanne Bascoul signale même que dans ces échanges entre corporations professionnelles une sorte de caisse de compensation était organisée : les divers professionnels régataient leur dette réciproque en fin d'années.

<sup>19</sup> En fait cette « carrière appartenait au compagnon Giezès » (famille Amaïro).

« Ils avaient installé un atelier pour « brocher » les blocs sur place : une petite forge servait à forger ces broches faites pour dégrossir le marbre. Mon grand-père paternel, je l'ai vu travailler quand il trempait les broches, des barres de fer hexagonales qui il rougissait et les trempait au moment voulu, c'est difficile de bien tremper le fer... ça change de couleur, il faut attendre l'irisation, c'est un coup d'œil...»

Comme ils ne faisaient que quelques blocs par an, ils descendaient au bloc avec les bœufs : le père Guillaumau connaissait des gens qui faisaient le charroi et qui descendait le marbre sur des triquettes à deux roues : pour les y monter, il faisait glisser les blocs sur du bois sec comme, avec des tirerorts. Ce marbre de Saint-Pons est compact, il fait 1300 à 1400 kg au m<sup>3</sup>. Mais là-haut à l'Artencac, il y avait du marbre avec des bancs horizontaux et bien placés aux veines vertes et rousses... trois couleurs. Alors que ce qui domine à Saint-Pons c'est plutôt la « fleur de pêcher », à la couleur plus ou moins blanche et du violet » (J.C.).

Il est probable que cette exploitation gagnait à la disposition horizontale des couches, à la singularité de la couleur, mais restait pénalisée par un mode d'extraction très traditionnel.

« Ils faisaient des « saignées » dans la roche, avec des coins en bois, qu'on mouillait pour qu'ils gonflent et élargissent les saignées ».

De même, les savoirs-faire de confection étaient d'abord des techniques manuelles.

« Même le grand-père avait confectionné lui-même des évier... c'était pas seulement la carrière ! Pour le polissage, il faisait tout à la main... avec les grès : - au début, avec des grès très forts pour dépolir, épais du n° 3 - puis des grès moyens comme on les appelle, du n° 2, et au n° 1 - le dernier c'est le chocolat, pierre qui commence à donner le brillant [il n'y avait pas encore les « genouillères », ces machines à polir] - il y avait aussi des pierres et l'usage de l'acide oxydique pour le gârage : il y a trois ou quatre choses à passer ! » (J.C.)

On observe le phénomène de saisonnalité de l'activité marbrière chez certains ouvriers du marbre. Ainsi, Louis Amalric qui vient habiter à Si-Pons à l'âge de quinze ans, en 1894, avec sa mère, présente un cursus ouvrier particulièrement discontinu.

Après avoir travaillé des quatorze ans dans l'entreprise de draps « Alfred Hourati » située à Labastide-Roairoux, comme lanceur de râveuse, il rentre chez le carriére Jules Bascou où il restera de 1899 à 1904 comme « mineur » tel que l'indique le carnet de travail, obligatoire à cette époque.

Il quitte alors le marbre momentanément, suite à une baisse d'activité de l'entreprise pour aller travailler un an aux Mines du Jaur à Riols, puis cinq mois à la « Compagnie des Mines du Midi », enfin six mois à Courmiou. Quand débute l'hiver 1905, il s'engage aux mines de Brassac-et-Marcouf où il va travailler jusqu'en 1907.

1908 : retour dans le secteur du marbre où M. Joseph Gleizes (dit Matou), Compagnon du Tour de France<sup>20</sup>, qui dispose alors d'une carrière de marbre (près de la maison Belot), l'embauche comme « mineur et carriére ». En fait ce retour au marbre ne dure que deux ans et Louis Amalric va quitter l'entreprise du Compagnon « Matou » pour la « Société des Mines de Pardailhan » où les bulletins de salaires le qualifient encore de « mineur et boiseur » (1911 et 1912). En mars 1913, il revient à Saint-Pons et est embauché par M. Reynaud de la Carrière Cantini pour quelques mois jusqu'à l'été où la guerre le surprise et l'envoie sur le front marocain.

Au retour du service militaire, Louis Amalric va retravailler aux Mines du Jaur » à

Riols. Les bulletins de salaires deviennent moins systématiques ensuite ; mais indiquent qu'il va revenir travailler à la carrière Cantini pendant quelques années, jusqu'en 1928, date où il abandonne définitivement le secteur du marbre pour prendre « le Café de France » en gestion familiale.

Un document iconographique de 1928 appartenant à Mme Rose Viala montre qu'à cette époque, neuf autres salariés travaillent sous les ordres de Joseph Reynaud, gestionnaire de la carrière Cantini. Dans cette exploitation, l'entreprise extrait du marbre, seulement pour faire des blocs. D'où une pratique d'équarissage assez粗ste qui marque le corps et les vêtements des hommes.

« Mon père me disait : j'ai passé ma vie à genoux pour tailler le bloc... C'est pour cela qu'ils portaient tous des pantalons rapiés aux genoux... et quand le pantalon avait été tenu plus que la pièce, ça faisait deux couleurs »,



<sup>20</sup> Le seul compagnon qui a marqué l'histoire du marbre de Saint-Pons. On lui attribue la réalisation du médaillon de la Nativité du Christ de la cathédrale. Sa carrière sera rechétée plus tard par Fernande Cads.  
Louis Amalric aurait installé à Marseille, à cette époque, la fameuse « fontaine de maire de Cantini ».

L'usage régulier de l'explosif reste encore dans la mémoire de certains Saintponais.

« Il y avait, je me rappelle, une corne de bœuf qui faisait un appel d'alerte avant l'explosion, ... puis ils résonnaient de la corne pour dire que c'était fini » (R.V.).

Les conditions de travail sont difficiles et n'empêchent pas ici encore la double activité.

« Louis Amalric avait une vignette, il se levait souvent à quatre heures du matin pour y travailler ou pour son jardin. Puis il prenait son travail à la carrière, de sept heures jusqu'à midi et de treize heures jusqu'à dix-neuf heures, même le samedi. Il n'y avait pas de congé non plus !

Et quand il pleuvait, ils se mettaient à tailler les blocs sous un hangar, ils se protégeaient avec une cape longue, une « manteau ». Papa était le seul à porter la « tailleuse », une ceinture large en flanelle pour protéger les reins... c'était la mode et ça classifiait les retraités.

Mais il y avait toujours de l'eau dans les carrières, alors, on pouvait pas avoir d'autres tenues... Ils avaient les genoux qui leur faisaient toujours mal ».

Dans cette carrière, chaque ouvrier du marbre met plusieurs mois pour extraire et réaliser un bloc parfaitement équarrir, taillé au marteau et au burin (en tout cas d'après les témoignages oraux). Une telle productivité ne pouvait assurer que donner des salaires très modestes. En fait, cette productivité, antérieure à l'introduction de l'électricité et de la mécanisation dans le secteur des carrières n'est probablement pas exceptionnelle. Elle est aussi une forme d'économie locale inscrite dans la durée et qui perd toute relative alors la représentation que l'on peut avoir sur leur caractère spécialifié.

« M. Cantini avait acheté sa carrière, comme ça... pour investir, c'était un financier. Il la vendra à M. Guilhaumon bien plus tard, dans les années 40 ».

Curieusement du reste, dans les représentations contemporaines des habitants de Saint-Pons, les carrières se séparent en deux groupes : d'un côté, celles qui ont vu se succéder des propriétaires-exploitants que leur activité à fortement lié au sol au point de donner leur nom au lieu, pour organiser une toponymie difficile à concevoir autrement ; de l'autre les carrières appartenant à ceux qui sont vécus comme des purs investisseurs, fabllement enracinés dans le Saintponais. Cette dualité des lieux et des hommes se poursuivra tout le long du XXe siècle. Elle émerge en particulier quand de nouvelles techniques d'extraction et de taille rendent possible des espoirs de retours sur investissement et des bénéfices susceptibles d'attirer le capitalisme financier.

Au fond, il y a, avec l'arrivée de l'électrification et la modernisation, deux formes de travail qui vont progressivement coexister :

- un artisanat local bien enraciné qui va se fortifier et devenir plus productif avec l'introduction de l'innovation et en particulier du fil hélicoïdal (Denis Guilhaumon, Jules Bascoul et Charles Bascoul par exemple),

- un type d'entreprise de quelques dizaines d'employés avec un début de Taylorisation des tâches qui va être pensée et adaptée autour des diverses technologies d'extraction, de découpe et de taille.

Cette époque, que l'on peut situer entre 1920 et 1935 marque sinon la fin d'un certain rapport au marbre en tout cas une autre image de la matière première, et du carrière lui-même.

« Après la guerre, le marbrier était considéré, c'était un professionnel qui faisait son plan, ses maquettes au millimètre près ; ici le marbre à des reines, c'est pas comme à Carrare tellement cristallin qu'il n'a pas de sens ; il est compact, plus solide aussi ; Ici il y a le sens du marbre, il faut l'attaquer comme il faut, comme il faut, comme il faut... » (I.C.).

### 32 - Les gauchers et les droitiers

La modernisation du secteur a plusieurs effets : elle a tendance à rendre moins importante les valeurs d'habileté et de « coup de main » en particulier dans l'extraction et l'équarrissage des blocs : certaines techniques vont progressivement être marginalisées ; le piqûre au « tailleur » est remplacé par la « bouchade ». La dextérité vaudoira encore dans l'emploi des techniques de taille mais sans revêtir les mêmes formes traditionnelles de reconnaissance.

Le métier de carrière, en effet, se caractérisait à St-Pons en particulier par l'importance attribuée aux gauchers (et aux ambidextres) qui avaient aussi la faculté de pouvoir intervenir dans des angles de coupe ou de force, inaccessibles aux droitiers. Cette supériorité était gratifiée par l'attribution d'un salaire légèrement supérieur aux autres employés, chez la plupart des employeurs, artisans ou industriels. Si cette spécificité privilégiait bien sûr l'employé qui en disposait, chez le propriétaire exploitant gaucher, elle signifiait bien plus qu'un bénéfice symbolique dû à l'effet de lateralisation ; cette particularité avait le pouvoir de marquer la lignée familiale investie dans le métier du marbre, d'une sorte de vocation totale, d'une transmission d'un talent lointain.

M. Régis employé par le maître-maçon Bascou au milieu du XIX<sup>e</sup>, plus tard Cyprien Calas, Louis Amalric, Charlon et Roger Bascou, comme M. Bianco, M. Alhaud, et M. Lervac employés par Denis Guilhaumon étaient reconnus comme des gauchers ou des personnes ambidextres au talent reconnu. Certains d'entre-eux étaient considérés comme de véritables artistes.

On peut se demander au fond si la création des grandes familles de carriers dit « maîtres-maçons » de la fin du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> n'a pas été largement déterminée par la nécessaire maîtrise du « talent ambidextre ou gaucher » et sa transmission génétique aux descendants ? Les physiologues nous signalent, du reste, que les

gauchers sont moins ouverts à l'écriture que les droitiers, par contre ils sont plus habiles dans l'apprehension géométrique et mathématique. Leur précision et leur sens de l'abstraction favorisent chez eux les pratiques artistiques.

La probabilité de voir naître un bébé gaucher reste fortement corrélée à l'occurrence de parents gauchers eux-mêmes. Les examens statistiques récents montrent qu'un couple droitier a dix chances sur cent d'avoir un gaucher ; quand un droitier et une gauchère ont un enfant, il a vingt-cinq chances sur cent d'être gaucher, et quarante chances sur cent si ses deux parents sont gauchers : cette loi de probabilité explique donc un recours nécessaire hors de la parentèle, à des employés ou des alliés gauchers ou ambidiextres.

Ce qui apparaît encore aujourd'hui chez les gauchers comme une habileté individuelle pourrait être vécu alors comme une capacité technique particulière dans les procédures d'extraction, mais aussi un véritable capital matrimonial pour emprunter à la terminologie boudieusiennne.

### 33 - La disciplinarisation du secteur et les normes collectives

Un deuxième facteur contribua à faire évoluer les conditions d'exploitation et le système social qui organisait les relations entre carriers et marbriers : la réglementation de 1925, intérne à la profession, qui tenta de discipliner le secteur en régulant l'offre de marbre et l'offre de produits qui en était issue. Cette disposition favorisait l'émergence d'accord entre carriers et marbriers, le marbrier s'engageant à acheter le marbre aux carriers inscrits comme tels dans les registres de la profession, tandis que les carriers s'engageaient à ne pas vendre à n'importe qui ?

« Ainsi le carrière était à peu près sûr de vendre ses blocs, et le marbrier était à peu près sûr de ne pas trouver sur le marché international des produits du lieu où il exerçait... c'est pas comme aujourd'hui » (L.A.)

Cette nouvelle conjoncture n'est pas sans avoir favorisé dès cette époque, la naissance d'une industrie du Marbre, avec des formes de garantie minimale et une hiérarchie des valeurs attribuées aux divers produits réalisés : cette époque voit naître de manière plus formalisée la « garantie de qualité après sciage », type de contrat commercial où le client peut renégocier après livraison le coût de son bloc, si celui-ci présente une qualité insatisfaisante.

Elle coïncide aussi paradoxalement avec le renforcement de la valeur attribuée à la sculpture manuelle dès lors que celle-ci vise l'excellence. Paradoxe de la machinisation : la cheminée Louis XV avec les pieds galbés et la « feuille sculptée » deviennent le paragon artisanal de l'ouvrage d'art Saintponais.

Ces évolutions ont aussi leur contrepartie dans le domaine même des représentations.

Dans l'entreprise industrielle, l'extraction et la vente du bloc ont tendance à favoriser une conception instrumentale du marbre, même si cette représentation est encore loin des images qui naîtront dans les années 1960 vis-à-vis de la carrière de La Ganguz mais nous verrons cela plus loin.

La montagne - le Lauzet en particulier - y est considérée comme un gisement à forte densité marbrière dont l'activité de l'extraction garantit la productivité de l'entreprise.

Dans l'entreprise artisanale - dont le carrière Guilhamon offre un modèle, entre deux guerres mondiale - le gisement reste un patrimoine qu'il faut préserver et économiser, dont l'extraction constitue chaque fois un rapport mesuré et toujours hasardeux. L'organisation hydrologique de cette montagne, comme ses singularités spéléologiques et lesse chaque opération d'extraction sinon d'une grande part d'imprévisibilité, en tout cas de grande chance d'obtenir une masse moins parfaite que ce que l'on souhaiterait. La hantise du « fil » - défaut naturel de la matière - forme une caractéristique majeure du carrière Saintponais. Aussi toute décision d'extraction comporte-t-elle un calcul savant sur le moyen d'échapper à ces travers tout en obtenir le « bloc » le plus grand possible.

Il existe dans l'esprit du carrière de marbre une sorte d'échelle mentale historique sur laquelle prennent place les blocs les plus beaux et les plus gros que le carrière a extraits dans sa vie professionnelle. Aussi la géographie de la carrière elle-même et son organisation géométrique sont-elles redoutables d'une mémoire des bons lieux d'extraction et des mauvais ? Ce partage du reste n'est jamais définitif et la partie la moins valorisée de la carrière peut occulter un gisement particulièrement apprécié que seule une opération de « découverte » pourra révéler.

Il y a toujours de l'incertitude dans ces calculs, il existe une morale imprégnée chez de nombreux carriers qui consiste à penser « que plus bas c'est toujours meilleur ». Il n'y a pas là une innocence particulière, mais plutôt l'idée que la profondeur et le caractère massif des gisements les protègent mieux du climat, de l'érosion naturelle, quand ce n'est pas de la dégradation des hommes !

Cette figure de raisonnement, bien sûr, reste largement déterminée par l'orientation des bancs ! Il y a une autre limite qui est l'épuisement du stock. L'histoire familiale elle-même, quand ce n'est pas celle des divers carriers, anciens propriétaires s'inscrit dans la mémoire de chaque carrière.

M. Pierre Guilhamon peut ainsi identifier dans la carrière du Resplandy, les marques laissées par le travail de son père ou son grand-père, celles qu'il a pu y imprimer les carriers Cantini ou Basconi ayant été les divers carriers, anciens propriétaires moines bâtisseurs du Bas Moyer-Age qui ont construit l'ancienne abbaye de St-Pons.

Chaque carrière s'offre donc comme un espace de lecture des exploitants réels ou imaginaires qui s'y sont succédés. De manière complémentaire, les usages finaux des blocs, leur destination sous forme de produits transformés sont presque systématiquement gardés en mémoire par l'artisan marbrier, comme s'il fallait

<sup>22</sup> Cf. « Le Massif du Lauzet », extrait du Bulletin du Comité de Spéléologie, 9 sept. 1995.

conserver quelque part la relation ultime entre les lieux de marbres et les choses auxquelles ils ont donné corps.

Cette mémoire de la carrière est probablement le propre d'un type d'artisan carriériste marbrier en voie de disparition. Elle se prolonge souvent par une grande familiarité avec les paysages et par la maîtrise d'une forme de géologie spontanée appliquée au pays. Ainsi Pierrot Guilhaumon peut-il esquisser un panorama, rare et soigné, des sites ou des lieux potentiellement exploitables dans son espace d'appartenance<sup>23</sup>, qui se nourrit de lectures d'ouvrages anciens et de reconnaissance personnelle vérifiée sur le terrain.

Cette recherche des gisements marbriers, présentés à l'ethnologue comme un antussement de jeunesse, «à l'époque où l'on avait du temps disponibile», trahit aussi probablement la voie par laquelle le jeune carriériste marbrier accédait à son statut professionnel.

#### 4 – Ethnotecnologie des métiers du marbre

L'exploitation des carrières comme le travail du marbre changent radicalement avec l'introduction de la technologie et l'usage de l'électricité. Ces nouvelles conditions de travail ne changent pas ce qui est resté une forme d'adaptation souple à la demande à savoir l'irrégularité des emplois sur le moyen terme et les variations saisonnières de l'activité.

Au moins autant que le bâtiment et les travaux publics dont on sait la grande flexibilité des charges de travail et emplois, les carrières et le travail du marbre n'ont pu survivre jusqu'à nos jours qu'à cette condition draconienne : obtenir au besoin une grande variation des emplois, et favoriser la mobilité des salariés d'un exploitant Saintponais à l'autre.

##### 4.1 - Les conditions de travail

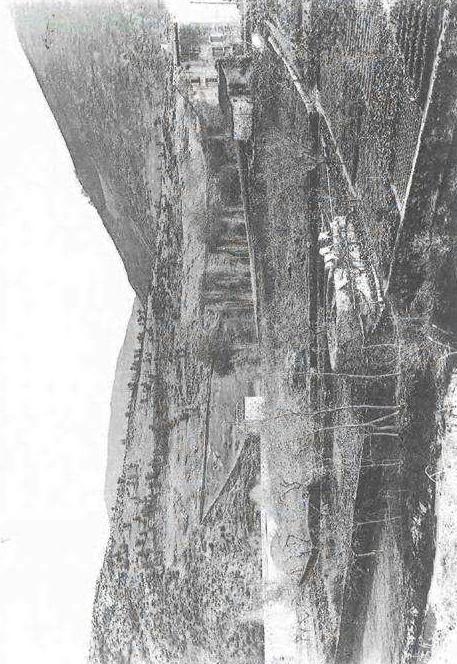
L'un des seuls témoignages qui permet d'avoir le panorama des activités dans le temps d'une entreprise marbrière est le livre de paie. La lecture de ce document obtenu auprès du descendant de la « Marbrerie Moderne de St-Pons » montre que cette entreprise a repris son activité en avril 1945 et l'a définitivement arrêté en mars 1965. Nous disposons donc avec ce document de l'image exhaustive des conditions temporaires d'emploi d'une petite entreprise du secteur, spécialisée alors dans le produit funéraire, à la moitié du XXe siècle.

Deux catégories d'emplois sont présentées dans ce livre de paie : celui de « polisseur marbrier » (quelquefois résumé au seul vocable de marbrier) et celui de manœuvre. Ces deux « niveaux de qualification » montre qu'il existe une reconnaissance minimale des compétences et des qualifications, même si, sur le plan des rémunérations, les différences ne sont pas très fortes. Enfin, le propriétaire dirigeant l'entreprise n'est pas signalé sur le livre de paie, mais il entre nécessairement parmi les forces productives de l'entreprise.

	1945	47	49	51	53	1955	57	59	61	63	1965
C. F.											
E. B.											
H. P.											
A. S.											

Le document comptable montre que sur une vingtaine d'années, l'entreprise a employé quatre salariés mais de manière discontinue : la charge de travail obtenue

<sup>23</sup> Voir annexe :



ne permet pas d'employer plus de deux individus en même temps ; et ces deux individus quand c'est le cas ne sont même pas toujours employés à temps complet. Cette entreprise familiale, en réalité apporte un emploi aux membres de la famille fondatrice (le propriétaire et l'un de ses fils, l'aîné ici encore) et ajuste les variations de charge par l'embauche ponctuelle d'un salarié, par exemple, un ouvrier qualifié de 1945 à 1950 / 51 qu'elle licencie au moment où un membre familial peut assurer la même fonction. L'entreprise qui arrête son activité en 1965, embauche dès 1955, un « trameuvre » (aîné désigné) qui complète le besoin d'aide du principal, salariée (E. B.), probablement parce que le patron de l'entreprise vieillissant prend alors sa retraite. Mais si le tableau présenté ci-dessus donne l'impression d'une certaine discontinuité de l'activité de l'entreprise, l'examen du temps de travail mensuel de l'année témoigne d'une stabilité plus évidente.

Variations horaires  
(en nombre d'heures/mois)

	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12
1950	192 h	64 h	184 h	192 h	184 h	192 h	192 h	208 h	192 h	192 h	192 h	192 h
1957	200 h	176 h	176 h	176 h	114 h	160 h	184 h	168 h	165 h	184 h	168 h	176 h

Variations salaires horaires et salaires mensuels  
(en fonction des seules données disponibles)

	avril 45	mai 45	juin 45	déc. 45	avril 47	avril 50	oct. 51	janv. 57	mars 59	juin 60	oct. 63	févr. 65
Salaire 1 : coût horaire	26,00 F	26,90 F	30,40 F	45,10 F	78,20 F							
sal. mens.	3639,20	4243,75	3648,00		14388,8							
Salaire 2 : coût horaire												
sal. mens.												

Cette stabilité du temps de travail dans l'année qui connaît une rupture accidentelle en février 1950 n'est troublée que par les aménagements dus aux conditions climatiques des étés, cette période prenant dans les carrières, un caractère de pénibilité particulière. Les carrières en effet constituent à cette époque de l'année un espace de convection du rayonnement solaire qui obligeant alors les carriers à commencer leur journée de travail très tôt pour l'arrêter en milieu de journée.

#### 42 - La culture opératoire du marbre

##### 42.1 - L'extraction:

Les techniques d'extraction qui sont employées à St-Pons entre les deux guerres et ultérieurement sont bien sûr déjà altérées par l'introduction des nouvelles techniques.

L'usage du filo torsadé dans les années 1920 marque à cet égard une rupture incontestable. Non seulement il substitute le travail de la machine à l'effort de l'homme et à ses techniques rudimentaires mais encore il permet d'aborder la « qualité inégale du matériau avec des chances plus grandes d'y trouver un bloc « sain ». En effet, les marbriers traditionnels Saintponais et Pierrot Guilhaumon en particulier ont tendance à considérer que les fronts de taille se présentent, en général, avec des « fils » ou défauts naturels qui laissent aux professionnels du marbre seulement entre 20 et 40 % du matériau utilisable. Cette estimation qui pousse le marbrier à traiter son gisement avec une attention très selective s'oppose souvent aux évaluations des géologues. On se souvient dans ce sens des tonnages mystifiques que les ingénieurs des « Arts et Métiers » du « Laboratoire des Essais » avaient calculés dans les années 30 pour permettre à l'entreprise Fabre-Luce d'attirer les actionnaires potentiels.

L'extraction des blocs utilisables s'inscrit aussi sous le double signe de la perte et du déchet qu'il faut aussi gérer. Gestion des déchets : cela signifie encore que la carrière ne doit pas être encerclée par les chutes obtenues. Car l'un des soucis du carrière, c'est encore de maintenir son front de taille facilement accessible. Ces déchets sont composés de blocs et de pierres de dimensions plus ou moins grandes, qu'il faut même quelquefois réduire.

Pierrot Guilhaumon signale sur le côté Est de son gisement « le mur de Charliou » : sorte de muraille épaisse, construite sur les hauteurs, ressemblant de loin à une capillaire qui sert en réalité de soutènement à des pentes toujours menaçantes ! Cette édification soignée qui emprunte aux techniques de construction en pierres sèches, cache ainsi discrètement son rôle majeur. Au point du reste que l'on peut en ignorer le but. Et c'est probablement là, l'une des dimensions particulières du savoir-faire traditionnel, de Charliou Bascoul par exemple, que de

pouvoir en même temps répondre à des préoccupations d'ordre sur le gisement, de protection visant la sécurité de l'activité autant que du respect des paysages.

Cette intégration mentale des divers domaines de préoccupations par le carrière traditionnel, montre à quel point le gisement représente un espace pensé, valorisé aussi ; on voit bien, à contrario, quand les carrières sont abandonnées, combien elles deviennent rapidement un lieu-dépôts, espace de relogement des déchets de toute sorte, suscité même quelquefois par le spectacle des instruments ou câbles métalliques rouillés et abandonnés sur place.

Aussi faut-il avancer l'idée que la gestion des déchets, sa rationalisation s'organisent contre cette entropie toujours menaçante, et contre la représentation d'abandon qui peut facilement en naître. D'autant que la végétation a du mal à repousser dans les carrières non exploitées ; le travail de « découverte » qui est toujours le préalable au choix des fronts de taille, exclut en effet souvent du chantier toute terre végétale.

La carrière est donc un espace assurément privé, mais le carrière soigne ses apparences – au-delà des exigences réglementaires de l'administration. Ses formes « patissières » et son esthétique un peu aride visibles de loin témoignent de la maîtrise du métier.

L'introduction du derrick, appareil de traction qui se substitue au « crapeau », constitue une autre innovation dans le transport des blocs en carrière. Il rend plus aisés, dans la carrière Guillaumon, les déplacements de charge issus de divers endroits de la carrière. Son acquisition, postérieure à l'équipement du fil torsadé, donne à l'entreprise une démarche industrielle où des blocs de dimension plus importante, peuvent être extraits et transportés ; indice évident d'évolution du marché de l'entreprise. Cet appareillage trône au centre de la carrière et signale au loin par sa flèche lourde et trapue, la présence d'une exploitation qui a rompu avec les formes traditionnelles du transport de bloc.<sup>24</sup>

Autre évolution technique : l'usage du fil torsadé. L'installation de ce système technique dans la carrière, fait du carrière moins un travailleur de force qu'un opérateur qui dirige le travail de la machine. Cela ne signifie pas, bien sûr, que ce carrière technicien n'ait pas à supporter d'autres conditions de pénibilité. Si l'installation du « fil » exige que l'on creuse deux tranchées verticales de part et d'autre du bloc que l'on souhaite tailler, pour installer les « montants » du système technique, sa mise en route exige désormais moins de force que de micro savoirs, faire à divers points du processus opératoire. L'installation des poules en fonte sur potelets accueillant le fil torsadé aux divers postes choisis dans la carrière peut bien sûr viser une productivité optimale en réalisant trois ou quatre fronts de taille simultanés comme ce fut le cas aux meilleures périodes de la M.O.P. L'implantation

<sup>24</sup> Avant le derrick, on faisait avancer les « blocs » sur des rouleaux circulés en chênes blancs ou épinettes (plus résistant à l'érasurement). Le « crapeau » avec les roulements démultiplieurs permettait de tirer le fil de bois ainsi porté.

du fil obéit alors à une géométrie audacieuse qui relie les poules séparées quelques fois par des distances de quelques centaines de mètres.

L'habileté du carrière consiste alors à équilibrer les forces de tensions entre chaque poule (appelées à rés.<sup>s</sup>) à assurer la stabilité des supports terminaux qui doivent conduire le fil torsadé dans la coupe prévue ; une tare finale posée dans un wagonnet conçu à cet effet sur des rails en perche, garde au dispositif une tension permanente. En réalité, cette tension ne doit pas être trop grande sous peine d'avoir une efficacité minorée.

« Il fallait que le fil soit tendu, mais pas trop parce qu'il romgeait alors le bloc sur les bords sans tailler le cœur ; il fallait une tension entre deux. »

#### Extraction au fil hélicoïdal

« Il faut commencer à creuser un puit (A) légèrement plus bas que le fond de la masse à scier. Dans ce puit, on place un maniant de scie de chaque côté, avec un maniant placé à l'avant de la masse pour scier les bords d'une tranchée (B).

Le moyen de scier avec un puit a été remplacé, il y a quelques années, par une machine dite à « pouille pendante ». Cette machine commence à forer, avec un trepan au carbure de tungstène, un trou de dix centimètres de diamètre (C) et de la profondeur de la tranchée. On remonte alors le trepan et on met à la place un disque en acier. Lepet remplace le poteau que l'on mettait dans le puit. Ce disque portant le fil de scie a son moyeu qui passe dans le bronze et se fait le passage en descendant. Une fois le disque arrimé au fond, on remonte et on recommence de l'autre côté de la tranchée. Les côtés des deux tranchées (B et B') scier, on dégagé les tranchées aux coins ou place, dans chacune d'elles, un maniant.

Ce maniant est composé d'une pouille fixe à la tête et d'une pouille mobile qui porte le fil et guide la descente. Ce fil, composé de trois brins torsadés, est d'une longueur de trois ou quatre cents mètres. Il ne fait pas long, à la cause de l'usure, pour permettre à l'arbre au fond. Ce fil est suspendu, dans la carrière, par des pouilles orientables placées sur des poteaux en fer. A l'une des extrémités du circuit, il est entraîné par un moteur, à l'autre extrémité un contre poulie, sur un plan incliné, maintenant la tension.

Sur ce fil, à l'entrée de la masse, on fait couler de l'eau et de l'abrasif (sable siliceux). Ainsi, par et à mesure que le fil pénètre dans la masse, on fait descendre la pouille mobile. Lorsque le fil est arrivé au bas de la masse, on tourne les montants à l'horizontale ; on fait repartir le fil vers l'aval pour le scier de la base. La masse ainsi détachée de la montagne est, ensuite renversée sur de croix pneus à l'aide de vérins et de treuils.

Pierre Guillaumon

Les masses ainsi détachées sont désormais indépendantes des formes internes à la géologie des lieux.  
Cette technique du fil crée une rupture avec l'extraction mécanique et manuelle profondément tributaire du « sens de la passe ». Cette dernière procédure pouvait quelquefois aboutir à une plaque de marbre dont les deux faces présentaient des couleurs différentes.

#### Extraction mécanique à air comprimé

*La première exploitation mécanique a été celle à l'air comprimé. A l'arrivée des moteurs à explosions ou électriques, on installe des compresseurs permettant de forer des trous très rapprochés les uns des autres. Dans chaque trou, on place deux cales demi-rondes et plus épaisses en bas qu'en haut.*

*Entre ces cales, on met des coins ronds aplatis sur deux faces et l'on frappe à la masse comme pour les anciens coins. Ce travail beaucoup plus rapide que l'ancien, a aussi l'avantage de mieux diriger la cassure et d'aller beaucoup plus droit.*

*On peut, également, en faisant les trous à quatre à cinq centimètres les uns des autres, couper les blocs en bout de vêlage, ce qui était impossible avec l'ancien procédé.*

Pierre Guillaumon

Le fil permet donc désormais au carier d'obtenir une coupe qui s'affranchit du pli de la roche.  
Cela ne signifie pas que tous les « positionnements » soient possibles.  
« Il faut un certain angle, ni dans le sens de la veine, ni à contre-sens, c'est trop fragile ; si une fois on hissait trop, alors la fois suivante, on hissait moins ».

Les masses ainsi détachées sont désormais indépendantes des formes internes à la géologie des lieux.  
Cette technique du fil crée une rupture avec l'extraction mécanique et manuelle profondément tributaire du « sens de la passe ». Cette dernière procédure pouvait quelquefois aboutir à une plaque de marbre dont les deux faces présentaient des couleurs différentes.

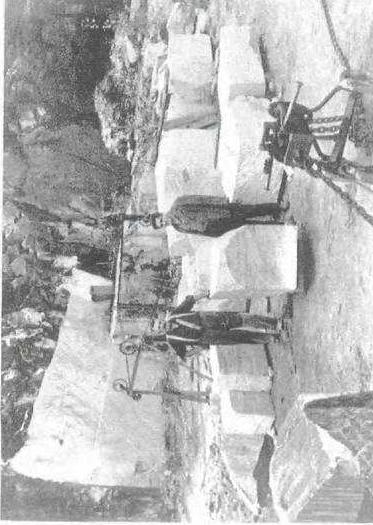
#### Extraction mécanique à air comprimé

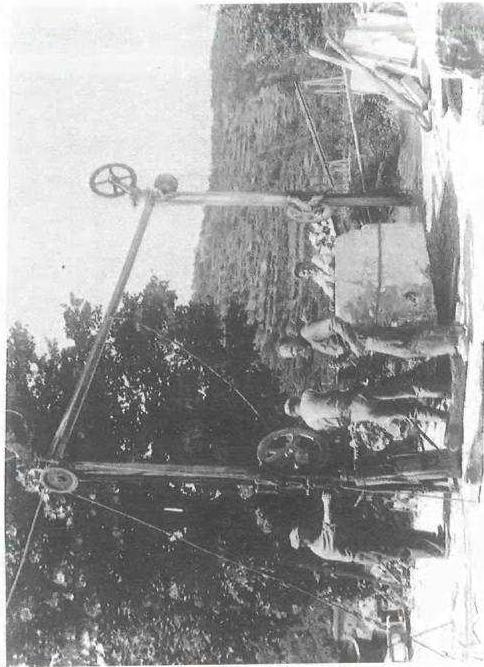
*La première exploitation mécanique a été celle à l'air comprimé. A l'arrivée des moteurs à explosions ou électriques, on installe des compresseurs permettant de forer des trous très rapprochés les uns des autres. Dans chaque trou, on place deux cales demi-rondes et plus épaisses en bas qu'en haut.*

*Entre ces cales, on met des coins ronds aplatis sur deux faces et l'on frappe à la masse comme pour les anciens coins. Ce travail beaucoup plus rapide que l'ancien, a aussi l'avantage de mieux diriger la cassure et d'aller beaucoup plus droit.*

*On peut, également, en faisant les trous à quatre à cinq centimètres les uns des autres, couper les blocs en bout de vêlage, ce qui était impossible avec l'ancien procédé.*

Pierre Guillaumon





Cette technique permet bien sûr de choisir la taille des masses à équarrir ensuite en fonction des usages présents. Les carriers Guilhaumon ont longtemps privilégié des blocs d'une épaisseur de 70 à 80 cm, mieux maîtrisables et surtout plus facilement transportables dans les descentes peu carrossables saintponaises qui mènent aux gisements.

« Au-delà de la cette dimension, pour tamper la masse, c'était plus difficile : on prenait de vieux pneus et on faisait des « démonseilles », c'est-à-dire des pierres autour d'un pneu et dedans, ceci pour amortir la chute du bloc une fois découpé au fil. On tirait le bloc par le derrière et des poulies de remorquage pour le sortir de son fond de taille. Si on tombait des « masses », c'est-à-dire des « fronts de coupe » de 2 mètres de haut, on prenait des blocs de 70 ledans... »

En fait, on faisait un sotage à plat jusqu'à ce que le fil soit usé et se casse : tout le temps on attendait que ça casse et on sautait au pied jusqu'à ce que l'usure casse le fil. On déplaçait en assemblant les appareils en laissant le fil dans la décharge pour trancher plus avant. Quand il pleuait, le fil hélicoïdal coinceait, j'avais trouvé un trou, j'y mettais du fuel, sortait quand je partais en congé, je bouchais le trou de sciage avec du plâtre pour l'empêcher de prendre l'eau après avoir mis du fuel. Mais quand le fil était vertical, il entraînait de la terre et des gravats et ça bloquait tout. Alors, ça patinait et le fil cassait. Dans cette situation, on était obligé quelquefois de tout couper et de recommencer à côté » (J.C.)

L'usage continu et répété du fil torsadé amène sa cassure de temps à autre, et la technique de raccord (côte « épissure ») permet de réparer par un tressage sélectif des brins restants.

L'emploi continu du sable siliceux abrasif a aussi un effet sur les pouilles qui servent de support au fil torsadé. Malgré leur constitution en fonte qui leur donne une résistance évidente au froissement, leur usure graduelle accentue la profondeur de la gorge centrale et rend les rebords coupants et acérés.

Cette activité d'extraction n'exclut pas un travail final d'équarrissage ou brochage des blocs dégagés. Ce traitement qui a longtemps été assuré à la « bouchardie » est une forme de présentation du produit intermédiaire ou fini selon les destinations qui facilite la manutention et le transport de la matière. C'est ce dernier motif qui est désigné quand on interroge le carrier sur la raison du soin mis à la présentation de ces blocs.



Cette approche empirique maîtrisée par le marbrier permet du coup d'obtenir des mélanges de couleurs originaux en même temps qu'une résistance optimale du bloc dégagé ; il y a là un compromis subtil entre une technique et une sensibilité que l'apparence des blocs et des dégagements après la « tombée » de la masse ne permet pas toujours d'identifier.

Mais que le fil « tranche » vers le bas, dirigé par les « montants verticaux » ou qu'il soit en position de couper horizontalement (montants couchés) pour libérer la base d'un bloc, c'est l'usage du sable jaune de Beaucaire qui à Saint-Pons assure la fonction de taille même, le fil jouant un simple rôle d'entraînement auquel une eau judicieusement distribuée amène le sable abrasif nécessaire.<sup>25</sup>

Cette technique n'empêche pas que des obstacles puissent détourner le fil de l'orientation prévue.

« Quelquefois, il y a des « os », alors le fil se met à siffler, on l'entend... l'os résiste tellement que la découpe ne va pas droit et suit le tour de l'os », est souvent dit quartz, un cristal de roche pur. Il faut préparer la carrière au niveau à eau pour scier droit, sinon le fil va chercher le tendre » (J.C.)

<sup>25</sup> Ce sable doit être « lavé » de temps en temps et l'on en expulse la terre avec un tamis.

*«Une fois la masse tombée, on faisait deux ou trois blocs dedans : chacun des ouvriers en prenait un ; Bianco, Aillaud et moi on en faisait des carres, piqûés à la baucharde, lisse et bien à l'épierre, le reste bien cissé. Cette baucharde, c'est une petite massette pointue avec des quattrofilings : il y avait la fine, la démar-grosse et la grosse : on faisait toujours un lisseret de 2 cm autour des côtés du bloc ; et si ça écaillait il fallait le rependre».* (H.P.)

Dans cet effort continu déployé pour obtenir la qualité de marchandise la meilleure, on comprend que l'explosif ait pu être utilisé avec parcimonie.

Le grand-père Henri Guilhaumon lui-même ne négligeait pas le recours à cette solution dans «des cas d'extraction particuliers». Denis Guilhaumon, lui-même, fabriquait la poudre noire juste après la guerre en mélangeant dans des proportions bien maîtrisées, du sacre, du charbon de sureau et du soufre ; un mélange à la force détonante moins brisante que la chérite ou la dynamite. Cet usage de l'explosif est donc assez ancien et régulièrement attesté même s'il n'est pas valorisé chez les carriers qui n'y voient pas là le signe d'une maîtrise du métier.<sup>26</sup>

Après les années 1950, les carriers Saintponais vont progressivement abandonner la confection personnelle de la poudre noire pour recourir aux explosifs agricoles vendus à la demande, sous petite cartouche de 40 grs au dépôt de Nobel Vozel à Bédarieux. La réglementation progressive de l'explosif rendra son utilisation et son stockage de plus en plus contraignants.

L'installation dans le Saintponais d'entreprises qui se spécialiseront dans le concassage et la fabrication de graviers ou de granito, dont l'exploitation des carrières passe nécessairement par l'explosif (Carayon après bien d'autres) ne sera pas sans effet sur l'image négative de cette technique ainsi peu associable au métier de marbrier.

#### 422 - La taille et la marbrierie

La filière des métiers du marbre distingue le travail de carrière et celui du tailleur ou marbrier lui-même ; chacune de ces deux pratiques professionnelles a du reste un lieu d'exercice le plus souvent bien séparé ; «L'atelier» est le terme utilisé couramment pour désigner cet espace de travail ; il désigne plus qu'un lieu, mais la maîtrise d'un type de savoir-faire différent du travail du carrière même si les mêmes outils peuvent quelquefois être utilisés.

On dit quelquefois «avoir son atelier» pour qualifier en même temps le fait que l'on n'a pas la propriété d'une carrière et que l'on dispose d'une autonomie professionnelle, définition autant négative que positive qui en même temps signale la non appartenance au groupe des propriétaires de carrière locaux, et la capacité à proposer ses services de fabricant ; cela n'empêche pas que les carriers peuvent aussi disposer de leur propre atelier.

Dans les représentations collectives locales, le métier de tailleur de marbre garde cependant un prestige particulier ; ou plutôt, il s'incarne dans des personnages et des noms locaux connus dans le métier.



ROGER BASSOUL

<sup>26</sup> L'ouvrier carrière, Jean Calas, signale que l'explosif était surtout employé pour produire les «rognes» (morceaux de roches résiduels inemployés) en éléments plus petits pour l'usage des maçons qui y trouvaient des «pièces facées». On disposait des fagots de chênesverts sur les tas destinés à être explosés pour éviter la dispersion lointaine des éclats.

On a vu précédemment combien le caractère de gaucher <sup>27</sup> renforçait la distinction savamment entretenue entre les détenteurs d'un véritable talent reconnu, véritable sculpteur et les autres professionnels, carriers ou maçons.

« Le père de Maryse était gaucher, c'était un graveur hors pair, sans jamais avoir appris, et je crois que M. Lézoc, lui aussi très fort, était gaucher comme Charlot Bascoul aussi » (G.). En réalité, ces tailleurs sont les porteurs de l'image la plus noble et la plus valorisée du marbre. Même s'ils ne sont pas issus du corps des compagnons, quand ils exercent leur activité dans une entreprise collective, ils tirent de leur savoir-faire un distinction qui les sépare des autres employés. Au sein même de l'entreprise Fabre-Luce, de la M.O.P. ou de l'Etablissement Guilhaumon, cette particularité technicienne créait un partage social. Ce sont les « hommes du dedans », protégés des conditions climatiques quelquefois difficiles de la carrière par l'atelier.

L'entreprise Anglade à Laurens, qui employait dans les années 1960 quelques tailleurs habiles, dont un « compagnon du trace », redoublait cette participation symbolique par un autre paramètre géométrique contingent. Ces derniers travaillaient en « hauteur », alors que les carriers avaient à extraire les blocs dans la carrière située en contrebas. Remarque anecdotique bien sûr, mais qui met à jour des processus identitaires très différents entre carriers et tailleurs-sculpteurs.

Il fait du reste probablement distinguer les tailleurs-graveurs qui sont vécus comme des individus possédant un « don », de ceux qui ont accès à la qualification de tailleur grâce au passage par un rituel d'initiation qui n'a pas nécessairement la même efficacité symbolique.

« Pour mon apprentissage, on me disait qu'il fallait que la peau du doigt monte au coude, à force de se frotter sur les doigts, on m'expliquait qu'il fallait « avoir la bosse » sur le petit doigt à force de tenir le râteau pour faire de la gravure. On tenait le burin avec trois doigts et le petit doigt du bas dirigeait le burin pour graver. C'était pas comme maintenant où on a la technique de la sabotsseuse qui envoie du sable dans un cache où on a découpé les lettres. » (P.G.)

### 5- L'étranger et le marbre de Saint-Pons

On a vu plus haut combien les historiens locaux se sont interrogés pour identifier un art local du marbre, des artistes et sculpteurs locaux, et en particulier pour saisir à la curiosité toute naturelle de connaître les œuvres remarquables réalisées à St-Pons ou exportées ailleurs, qui pourrait attester d'un génie du lieu, d'une tradition marbrière autochtone.

Cette quête des capacités créatrices locales qui est probablement aussi l'écho d'interrogations profondément contemporaines, n'est pas sans avoir aussi traversé le domaine des carrières lui-même. L'une des hantises continues de l'histoire Saintponaise, qui lui vaut ce « complexe de Gilion » est renforcée manifestement par la question de l'étranger dans la maîtrise foncière du marbre et de ses carrières; cette question se reposera avec la venue du XXe siècle, chaque fois qu'un acquéreur étranger se proposera de reprendre la succession d'une exploitation locale soit par l'achat du sol soit par l'acquisition de parts de société.

A contrario, les grandes familles qui ont su conserver la maîtrise de ces lieux, et participé à la toponymie locale, ont acquis un recouvrement collectif des autochtones Saintponais qui traduisait au fond pour ces derniers, un attachement au sol largement partagé, et métaphorisaient pour partie les relations entretenues par tous avec les étrangers à la commune et au pays.

On voit bien encore en 1997, combien les propos collectifs s'interrogeant encore sur les usages futurs des carrières de marbre Saintponaises aujourd'hui en jachère, et combinent ces espaces formant des marqueurs locaux d'identification collectifs.

Les marbriers autochtones Saintponais constituaient des figures locales particulièrement valorisées par la communauté et leur vocation se trouvait ainsi largement encouragée.

Ainsi, les transmissions successives de la lignée Bascoul ont permis aux héritiers de poursuivre leur exploitation en contestant quelquefois la légitimité du droit d'aînesse mais en conservant l'idée de « continuer la lignée » (I.B.). Cette priorité donnée à la permanence du nom et à son association au métier, renforce la caractére spectaculaire des conflits que la menace <sup>28</sup> !

Ainsi, le règlement d'héritage qui privilie Jules Bascoul (le droitier) contre son frère Charles (le gaucher)<sup>28</sup>, ne manquera pas d'engendrer sur Saint-Pons une multitude d'interprétations ou plutôt des bricolages interprétatifs qui inventent une origine au conflit : origine religieuse (les deux frères étaient très éloignés sur le plan de leur croyance confessionnelle), origine technicienne (des divergences conjoncturelles sur l'application d'une technique d'extraction du marbre), origine psychologique : une question de caractère, et bien sûr une question d'héritage matériel !

<sup>27</sup> Même si le caractère de gaucher avantageait d'abord les métiers de la carrière avant l'introduction des technologies, il a gagné dans le domaine de la taille pour soutenir la représentation du gantcher sculpteur talentueux et inscrire dans l'ordre naturel du « don », la maîtrise des techniques de taille.

<sup>28</sup> Cette transmission transgressait en quelque sorte les usages qui priviligeaient le gaucher, mais la mécanisation avait rendu cette pratique moins nécessaire.

Ces représentations collectives Saintponaises seront alimentées ensuite par l'ouverture par chacun des deux frères, de magasins funéraires, diversification horizontale du métier de carriériste, témoignant cependant d'un statut singulier dans la communauté que les épouses respectives assumaient avec une constance non dénuée de courage économique. Le caractère concurrentiel de ces deux commerces obligera en effet la communauté des familles de Saint-Pons à réguler la fréquentation de ces deux magasins de manière à ne pas défavoriser l'un au détriment de l'autre. On peut se demander au fond si la participation collective au drame local n'était pas proportionnée à cette autoctionne que représentait magistralement la figure des deux carriers locaux, d'autant que ces frères assumaient dans leur communauté des fonctions et des rôles sociaux collectifs.

Par contraste les étrangers accueillis à St-Pons suscitent des représentations plus ambiguës. Il faut noter ainsi la rareté des compagnons qui font le « voyage » à venir dans le Saintponais contrairement à Laurens par exemple situé sur un axe de circulation plus aisée ; plusieurs exploitants viennent d'autres zones méditerranéennes. Par exemple Jules Cantini, fils d'un marbrier grec venu se fixer à Marseille sous le Premier Empire (1807). Ce personnage exploitera une carrière de marbre à Saint-Pons jusqu'à début de la Première Guerre Mondiale. Ce Jules Cantini, qui naît en 1826 à Marseille, prend la direction de la marbrière que lui léguera son père et emploie dans la capitale provençale jusqu'à 250 ouvriers, « une trentaine d'apprentis et autant de sculpteurs à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ».

La carrière de Saint-Pons figure donc au titre des propriétés dont Cantini dispose hors de la Provence et qui lui servent à diversifier les produits qu'il propose à sa clientèle. S'il vient de temps en temps à Saint-Pons, la gestion régulière de la carrière est confiée à un contremaître local, M. Reynaud, qui n'aura pas nécessairement recours à une main-d'œuvre stable.

L'absence d'héritier naturel à la succession Cantini, prolonge le caractère extérieur du nouvel exploitant, puisque ce sont les Hôpitaux Civils de Marseille<sup>29</sup> qui, suite à une donation, vont devenir les nouveaux propriétaires de la carrière Cantini. Une clause permettant entre temps à la veuve Cantini de conserver l'usufruit des biens de son mari, en interdisait la vente sans l'assentiment de cette dernière pendant trente ans. Cette condition particulière explique que la carrière ait été louée ensuite aussi longtemps (jusqu'en 1936) à M. Doat<sup>30</sup>, jusqu'au moment où Denis Guilhaumon l'a rachetée (1945) après l'avoir louée quelques années.

Cette carrière Cantini garde aux yeux de Saintponais, l'image d'un lieu « acheté, comme ça pour investir... par un financier », un jugement assez critique qui sera porté de la même manière sur d'autres entreprises du maître ultérieures.

Une représentation aussi labile et aussi lapidaire désigne assurément davantage un ancrage extérieur à la commune de Saint-Pons des décideurs de ces exploitations

<sup>29</sup> Revue « Le Massif », août 1970.

<sup>30</sup> L'entrepreneur Doat comme Jules Cantini avait son entreprise « Marbrerie Toulousaine » hors Saint-Pons. Président d'un mouvement régional agricole en Midi Pyrénées, il était un homme d'affaire influent qui ne négligeait pas d'autres secteurs comme la construction et le BTP.

successives (la marque de l'étranger) qu'une forme de gestion capitalistique qu'il est très difficile de généraliser, sans erreur, pour les entreprises ainsi désignées.

En réalité, on constate que diverses formes d'acquisition des carrières à Saint-Pons ont trouvé un ordre de succession familial qui voudrait que « le bien reste dans la famille »<sup>31</sup>. Au fond, on voit bien que se mêlent ici deux modèles de succession : un ordre familial et un ordre industriel et financier, ce dernier s'interposant dans l'espace local, sous la forme d'un investisseur d'origine étrangère.

Le cas de l'entreprise Fabre-Luce reste à cet égard exemplaire, puisqu'il trouble le mode de transmission traditionnel de la carrière de la fratrie Bascou, probablement facilité par le partage des mêmes valeurs confessionnelles.

### 51- L'étranger industriel

On voit bien comment dans le monde masculin des marbriers Saintponais, une initiative féminine de création d'une entreprise industrielle a pu frapper les esprits. Cette entreprise souvent baptisée « Fabre-Luce » est créée de toute pièce par deux sœurs : Nicole de Rose et Mme Fabre-Luce, sur la carrière louée à Jules Bascou par bail amphitheatique, carrière qui ultérieurement sera rachetée (1930)<sup>32</sup>. Elle est fondée, affirmant les témoignages locaux, « pour faire du bien, et accueillir des immigrés qui étaient des russes blancs<sup>33</sup> ayant fui leur pays à la révolution... ». « Ces gammes de couleurs variées que l'on trouve dans la même carrière, c'est le bon Dieu qui nous envoie ça pour nourrir ces pauvres gens » affirment l'une des fondatrices.

Un document iconographique dès 1925 signale que cette société reçoit une médaille du Ministre du Commerce et de l'Industrie pour l'initiative industrielle qu'elle représente et la qualité de ses produits : une manière de la positionner favorablement vis-à-vis des actionnaires potentiels. Il est probable que cette entreprise a vu le jour au début des années 1920.

Ses créateurs d'entreprise ont alors assurément des moyens exceptionnels et un réseau de relations non moins important : « la famille Fabre-Luce appartenait aux deux cent familles les plus riches de France. Elle était même liée par Mlle Germain (devenue Fabre-

<sup>31</sup> Un modèle quelquefois imaginaire quand on épüche les documents notariés puisque la carrière « Calas » de Pierrot Guilhaumon, aujourd'hui non exploitée, est venue comme « bien familial » lui vient du Gabriel Calas et d'Henri Guilhaumon (associés). Elle avait été vendue par Jules Gardès, tailleur de pierres à Béziers en 1888, lui-même l'ayant acquis d'un Saintponais, M. Combescure, un an plus tôt.

<sup>32</sup> Jules Bascou qui partageait les convictions religieuses de ces deux exploitantes, sera un moment actionnaire de cette « Société des Carrières de Marbre de St-Pons » en valorisant la part que représentait le fonchier. Il assurera même pendant quelques mois la direction technique de l'entreprise.

<sup>33</sup> Des princes Koutouboff et Kolomzines sont même identifiés.

Luce à la plus grande banque française - le Crédit Lyonnais - qui existait alors<sup>34</sup>. Il y avait même M. Pierquinet-Fabre, frère de M. Fabre-Luce qui était armateur» (M.D.) Rétrospectivement, ces conditions particulières expliquent le développement de l'entreprise et en particulier la part qu'y prennent les nouveaux équipements.

« A Saint-Pons, il y a toujours des gens qui ont en les moyens d'investir dans le marbre. Les Fabre-Luce sont venus, comme Picholoin plus tard, ils ont investi m'a-t-on dit 28 millions de francs de l'époque entre 1920 et 1928 ».

Une plaquette qui paraît en 1933, largement publicitaire, évoque les « carrières et scieries de marbre de Saint-Pons », en signalant la participation de l'entreprise à l'Exposition des arts décoratifs réalisée à Paris cette année-là, où le pavillon des marbres de St-Pons est récompensé par une médaille d'or.

Outre l'évocation amphithéâtre d'un gisement présenté comme « peut-être le plus important d'Europe avec 14 millions de m<sup>3</sup> » - l'évaluation qui marquera longtemps l'imagination Saintponais<sup>35</sup> - ce document<sup>36</sup> offre l'intérêt de signaler le niveau d'équipement de cette société, même s'il présente l'aventure entrepreneuriale des investisseurs comme une épopee héroïque peu crédible.

« Ce trésor gardé par les flancs d'une montagne était resté inconnu jusqu'au jour où, par la suite d'honorables hasards une famille française vint se fixer dans la ville de Saint-Pons le décourrit et l'exploita... ».

La carrière est, en effet, équipée d'un « plan incliné à chariot porteur, de 340 m de long qui offre une déclinaison de 20°. Ce plan incliné relie la carrière à l'usine de sciage située en contrebas. Cette usine de sciage est organisée sur une surface de 5000 m<sup>2</sup>, dans des locaux qui seront construits de toute pièce ; au fronton sud de l'établissement, la date de construction - 1928 - précise encore aujourd'hui cette origine. Cette usine est elle-même en position haute par rapport à la voie de chemin de fer, une hauteur de 6 m sépare l'une de l'autre.

Le pont roulant électrique de 15 tonnes, devant l'usine permet de décharger les blocs de marbre qui arrivent sur wagons, ou par le plan incliné jusqu'à cet établissement. Il trône alors fièrement devant les locaux et permet aussi le rechargement des produits finis sortant de l'usine sur les wagons de chemin de fer.

Il faut dire que la gare se situe à 400 m de là, et ouvre sur la direction Montauban-Bédarieux, la voie de la société qui va jusqu'aux divers fronts de taille des carrières, permet ainsi de relier le réseau de chemin de fer d'intérêt local, au réseau intérieur de la société.

Cette organisation technique apparaît dans les années 20 comme la forme de la modernité la plus grande et un mode de gestion qui veut réaliser des économies

<sup>34</sup> « L'appartenance à ce cercle de relations a influencé la venue de Wendel au capital de l'entreprise Fabre-Luce ». Ainsi s'expliquerait le choix de grands équipements belges !

<sup>35</sup> et régulièrement contesté par les professionnels locaux du marbre qui signalent les conceptions divergantes des matières et clés géologiques ou ingénieurs d'Etat.

<sup>36</sup> Il accompagne aussi en fait le lancement d'obligations sur le marché financier.

d'échelle. En réalité, il faut ajouter que cette innovation n'est rendue possible que parce que le réseau électrique, récent à St-Pons permet d'alimenter ces équipements et en particulier l'installation permettant l'escargot que l'on voit pour la première fois dans la région et l'on nomme « le fil hélicoïdal ».

Une ligne électrique de 5000 volts issus des forces motrices de l'Agout alimente l'usine et « la pompe qui prend son eau dans une source passée à quelques mètres au dessous de l'usine »,

Concernant la variété des couleurs, la société qui a fait expertiser les marbres locaux, y identifie un violet, un bleu, un blanc doré, du jaune monchite, de l'incarnat et surtout du Skyros. Un baïl emphytotoïque de neuf ans avec la commune de Riessuc permet en effet l'exploitation d'une carrière de marbre rose et vert, à 15 km de St-Pons.

Deux usines coexistent donc l'une en contrebas des carrières, l'autre à St-Pons même (à la place de l'ancienne usine à gaz). Dans la nouvelle usine où a été conçue une salle de plus de 400 m<sup>2</sup>, on a installé quatre châssis de sciage accueillant ainsi les blocs que leur amènent les wagons amenés par port transbordeur et treuil de manœuvre. En 1933, l'usine doit même être complétée par deux autres châssis de sciage transformés, venus de l'ancienne usine.

Une évaluation prospective avec ses six châssis permet d'envisager avec un certain optimisme<sup>37</sup> alors, 4000 m<sup>3</sup> de tranches de marbre (de 2 cm de large) par an. La salle est alimentée alors par du sable et de l'eau pour le sciage, par une roue à godets imposante (9,6 m de diamètre).

Le polissage est assuré dans une salle contiguë par trois polisseurs à ferraces, une mouitureuse-débituse à tête réversible, une débituse et un lapidaire vertical.

Ces machines viennent toutes du constructeur « le Progrès Namurois », industriel belge spécialisé alors dans l'équipement de sciage et de taille de pierre.



<sup>37</sup> L'évaluation du gestionnaire fait l'hypothèse que la capacité de production pourra encore être accrue par l'acquisition de deux nouveaux châssis pour créer des réserves de pâques de marbre !

À l'entrée de la commune, tout près des carrières, se tient « l'ancienne » usine dont la vocation est de traiter les déchets ou de permettre la construction de cheminées et de « dessus de meuble ». Cet établissement est lui aussi équipé d'armures de sciage et de débituseuses, de polisseuses et de lapidaires. Il accueille toute les bureaux, le magasin de vente et d'exposition.

Cette entreprise Fabre-Luce organise une telle publicité que son site devient alors pour l'Etat un véritable « patrimonial ». Le Préfet écrit en 1925 (le 7 février) une note au maire de St-Pons dans lequel il demande le nom des propriétaires en signalant « un besoin de marbre de ce type pour la nation ».

En 1929, une grève a lieu pendant trois jours enregistrée par les services de la Préfecture qui signalent alors que l'entreprise emploie 50 ouvriers ; cette grève donnera lieu à des négociations rapides puisque la revendication de 7 salariés qualifiés de « terrassiers » sera satisfaite après une « négociation directe, entre ouvriers et patron » signale le rapport.

En réalité, les salariés concernés obtiennent 0,20 F de plus par heure. Ce mouvement social qui reste rare dans le domaine du marbre Saintponais, n'est rendu possible que parce que l'industrie textile elle-même a créé une culture ouvrière que certains ouvriers du marbre ont eux-mêmes intériorisée ; certains d'entre-eux - plus manœuvres que qualifiés - pourront aller d'un secteur d'activité à l'autre en cas de licenciement.

### 511- La gestion industrielle et le souci humaniste

Cette entreprise qui représente alors une sorte de modèle dans l'ordre de la modernité technique n'aura sans doute pas le même niveau de rationalité dans le domaine du fonctionnement si l'on se tient à un jugement économiste nécessairement réductif.

On comprend retrospectivement qu'une telle vocation morale et religieuse qui ne marquait pas de conviction - « je me suis sentie appellée par Dieu pour m'occuper des orphelins » (L. de R.) - ait pu rencontrer des difficultés en tentant de répondre en même temps à des objectifs d'entreprises privées.

Si les cadres techniques d'origine russes, dans les débuts de l'entreprise, conviennent à l'attente des deux nouveaux responsables d'entreprises... leurs successeurs auront moins de chance : un turnover important va largement conditionner le fonctionnement d'une entreprise dont les marchés et le plan de charge tendent à connaître de grandes variations. Plusieurs dénominations vont se succéder pour désigner cet établissement, indices modestes de plusieurs renouvellements : « La Société des Carrières de Marbre de Saint-Pons » (1925), « Le chez-nous des Orphelins » (1933), « Les Marbres des Cévennes » (1938), la « M.O.P. » (Marbre Onyx Pyrénées) (après la guerre).

<sup>38</sup> Cf. Archives 10 M 262 - Direction du Travail.

Les marchés et les produits réalisés, évoluent avec la conjoncture : dans les débuts, l'entreprise produit des blocs de Skyrus, convoyés par « camion à pneus pleins en 1925 » ou par train, vers Paris ou à l'étranger.

Elle se spécialise aussi sur des produits transformés, des « plaques de marbre », mais aussi des produits à façon. A cette fin, du reste, l'entreprise embauche des contremaîtres qualifiés : M. Clik et Levack, originaires du Nord de la France <sup>39</sup> réalisent des produits (cheminées) nécessitant la qualification de tailleur-sculpteur. Entre 1929 et 1933, la production est soutenue au point que les responsables font travailler l'usine nuit et jour ». Deux autres responsables techniques et commerciaux de la production - les frères Glazer - viennent à la veille du conflit de la Deuxième Guerre Mondiale remplacer M. Levack parti à l'entreprise Grilhautmon.

En réalité, la production de cette entreprise connaît une grande variation liée à l'évolution de la demande. En 1933, par exemple, les gestionnaires connaissent même une grande difficulté pour payer leurs salariés : ils renforcent leurs pratiques commerciales pour tenter de diminuer leur stock de blocs. Ils s'adressent alors à l'entreprise Grilhautmon. Cette pratique n'est du reste pas unique, et d'autres formes de diminution des coûts marquent quelquefois la vie de l'entreprise - notamment des licenciements. Mais, contrairement à ce qui adviendra plus tard, à la M.O.P., les dirigeantes de l'entreprise s'acquittent toujours du règlement des salaires du personnel, même si c'est quelquefois avec retard.

« Chez Fabre-Luce à la carrière, il n'y avait qu'une équipe : les gens déféraient sur place. Mais il y avait deux personnes qui faisaient deux postes, journuaient à la carrière. Ils surveillaient les fils torsades, qui faisaient 800 mètres. Le fil passait dans deux ou trois carrières de rouge et de blanc en même temps. Plus le fil est long, plus il se froisse, ou diminue le risque de coupure. S'il est court, avec le sable, il claque et il s'use plus vite. Il fallait mieux placer 50 ou 60 poteaux avec des rouilles qui portent le fil, en les orientant. On baissait le fil en baissant les poteaux pour suivre la déclivité. Les roules prenaient le câble de manière verticale et horizontale. Mais ça mangeait beaucoup de sable et de l'eau. On avait de grands bacs avec l'eau et le sable qui étaient mélangés par un battoir et on alimentait ce bac toute la journée. Du sable se déposait à toutes les rouilles en mettant une tôle pour recueillir ce sable, au chassis aussi, et on le remettait dans le bac. On récupérait le sable usagé aux chassis et aux rouilles, on le laveait pour enlever la poussière de marbre et on le remettait dans les bacs » (H.P.).

Il est probable que l'entreprise Fabre-Luce qui emploiera jusqu'à 70 personnes entre la carrière et les usines, a largement contribué à diffuser une conception du travail industriel du marbre ; ce qui signifie qu'en tant qu'entreprise innovatrice à St-Pons, elle n'aura pas été sans effet sur le comportement des autres entreprises marbrières locales, à quel niveau de la filière marbre que celles-ci se soient situées. Et l'on observe pour s'en tenir à un exemple que, dès les années 1935, l'entreprise

<sup>39</sup> Ces recrutements extérieurs à St-Pons accentuent alors la représentation d'éxteriorité de cet établissement.

Guilhaumon va s'équiper d'un châssis d'origine belge, ainsi que de deux polisoirs à ferraces, que d'anciens ouvriers de l'entreprise Fabre-Luce nouvellement embauchés, feront fonctionner. L'installation du « fil torsadé » quoique plus ancienne (1929) dans l'atelier de « l'Empirie » de Denis Guilhaumon est probablement contemporaine de l'initiative symétrique des décideurs Fabre-Luce.

Le caractère innovant de la « Société des Carrières de Marbre de St-Pons », tient encore au « plan Anchin », rail reliant la carrière à l'usine où l'on taillait les blocs ; ce dernier fonctionnement technique du reste, sera envisagé comme un modèle à reproduire par MM. Guilhaumon ayant que leur rachat de la carrière Cantini ne leur fasse renoncer à ce projet.

L'entreprise Fabre-Luce travaille au départ sur les trois domaines qui constituent : l'extraction des blocs, le sciage et la fabrication d'objets spécialisés. A mesure que la conjoncture évolue et que les marchés nationaux et étrangers du bloc deviennent moins importants, celle-ci va se recentrer sur le sciage et la fabrication d'objets... avant d'en venir à la seule fabrication de petits objets (1937/1938). On peut, du reste, se demander si l'évolution des marchés est seule en cause dans ce « recentrage » puisque, lorsque Xavier Fabre-Luce décide d'arrêter son activité personnelle de gestion de l'entreprise et de louer ses carrières<sup>40</sup> et ses équipements à la M.O.P., celle-ci relance l'activité de production du marbre et emploie un nombre d'ouvriers au moins aussi important que celui qu'employait la « Société des Carrières de Marbre de St-Pons » à ses meilleures heures, en tout d'après le témoignage de certains anciens salariés.

### 512 - De l'ambivalence humanitaire à la logique industrielle

Ainsi, quand Henri Peyras est embauché, tout jeune en 1942, à la M.O.P. après avoir appris en grande partie le métier chez M. Guilhaumon, il se trouve en présence d'une entreprise qui a repris les emplois de l'entreprise Fabre-Luce – les frères Glazier comme responsables techniques et commerciaux, par exemple au début de l'expérience de la M.O.P. – et ses équipements (les six châssis, les fils torsadés, comme les instruments de polissage).

L'établissement Saintponais de l'entreprise M.O.P. dont le siège social se trouve à Toulouse, est alors l'un des maillons d'une organisation qui dispose encore d'autres sites d'exploitation à Laurens et à Baixas. Cette entreprise assez dynamique dans ses premiers débuts, offre même des salaires supérieurs à ce que le secteur local du marbre peut proposer : quelques ouvriers qualifiés locaux viennent y travailler (peu nombreux en réalité tel M. Sige).

Cette entreprise emploiera à St-Pons « jusqu'à 80 employés, dont une vingtaine à la carrière, une cinquantaine à la grande usine et une dizaine à l'usine à gaz » de la ville de St-Pons même » (H.P.). Elle organise une exploitation du site qui entraîne de nouvelles conditions de travail liées à une organisation taylorienne des tâches.

<sup>40</sup> et ses services de Directeur au tout début.

« La M.O.P. a été très importante au début, mais ils n'avaient pas le personnel pour faire de gros œuvres et de grosses pièces comme les tombalets ou les découvertes de magasins, tels qu'il se faisaient chez Guilhaumon... Il n'y avait que deux ou trois ouvriers qualifiés... mais il faut dire que ça payait le double. C'eut qui avaient du métier, ils rentraient là-bas, mais c'était d'autres conditions de travail » (R.P.).

On voit bien en effet, que les concessions à une culture rurale et confessionnelle vont être progressivement remplacées par des soucis de productivité et de spécialisation.

« Quand j'étais chef d'équipe à la M.O.P., on commençait à 5 h du matin, l'heure c'était l'heure, chacun pointait et c'était fini ! Il y avait deux équipes. A 13 h, l'autre équipe arrivait et pointait. Elle travailloit jusqu'à 9 h du soir ! Les « châssis » travaillaient nuit et jour, dimanches et semaines. Deux personnes surveillaient les six châssis : tout était automatique. Pour le sciage, il n'y avait que ceux qui préparaient le chargement des blocs sur les châssis, qui travaillaient la journée.

Ils arrangeaient les « élingues » - les lames des châssis - aussi pour le sciage ; ils mettaient des lames du 5, du 3 ou du 1,5 cm de largeur. Il ne fallait pas que la lame du châssis descende seulement pour un seul bloc de 50 cm de large : alors on mettait des blocs, les uns à côté des autres, pour remplir toute la largeur du châssis de 5 m : il ne fallait pas que les lames transfluent pour rien.

Quand on mettait du marbre vert de Reisseuc, il était très dur, la lame du châssis ne descendait que de 4 cm par heure et il fallait encore que le sable blanc de Carpentras soit neuf. Le marbre de St-Pons, lui, il demandait 7/8 cm par heure.

Mais le personnel était plus stable dans les petites entreprises que chez Fabre-Luce, ou la M.O.P. enfin. Chez Bascoul, par exemple, on s'arrangeait toujours : si on pouvait pas venir un jour, on venait le remplacer par le dimanche... On s'arrangeait si on avait du travail en retard ».

Il semble, d'après les témoignages, que juste après la guerre (en 1947) la M.O.P. (dirigée par alors M. Xavier Fabre-Luce) devint un centre de sciage, pour diverses sociétés qui appartenent leur bloc. La Maison Guinet par le biais de Louis Anglade, la Société des Marbres des Pyrénées (Paris) par M. Duviel d'Istres, comme M. Lagagne utilisent régulièrement les services de sciage de ce qui reste encore la plus importante entreprise de marbre de St-Pons, par le nombre d'employés.

Cette démarche a rompu alors avec la maîtrise de toute la filière qu'avait organisée les fondatrices originelles de l'entreprise Fabre-Luce ; elle se limite à scier les blocs à façon » en proposant un tarif au m<sup>3</sup>. La carrière dans ce cas de figure (vers 1947) est peu ou pas exploitée : la stratégie de l'entreprise consiste d'abord à optimiser les retours d'investissement liés à l'équipement récemment acquis ; cette stratégie d'amortissement reviendra régulièrement ensuite avec les entreprises suivantes, tant l'image moderniste « collait » à ces instruments techniques et aux « châssis » en particulier. C'est par contre, un type de gestion qui va supposer un évident besoin de main-d'œuvre et peu de qualification.

La période de guerre altérera probablement cette situation et l'établissement va progressivement spécialiser sa production vers des marchés de « niches » très

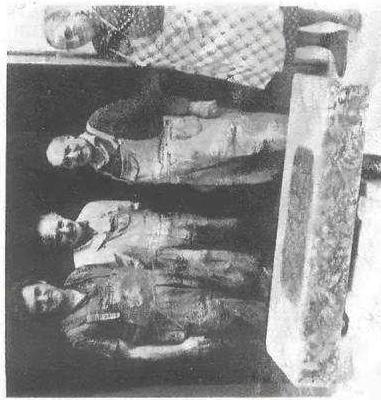
Cette démarche a rompu alors avec la maîtrise de toute la filière qu'avait organisée les fondatrices originales de l'entreprise Fabre-Luce : elle se limite à « acter les blocs à façon » en proposant un tarif au m<sup>3</sup>. La carrière dans ce cas de figure (vers 1947) est peu ou pas exploitée ; la stratégie de l'entreprise consiste d'abord à optimiser les retours d'investissement liés à l'équipement récemment acquis : cette stratégie d'amortissement reviendra régulièrement ensuite avec les entreprises suivantes, tant l'image moderniste « collait » à ces instruments techniques et aux « châssis » en particulier. C'est par contre, un type de gestion qui va supposer un évident besoin de main-d'œuvre et peu de qualification.

La période de guerre altérera probablement cette situation et l'établissement va progressivement spécialiser sa production vers des marchés de « niches » très particuliers : des dessus de tables, des cendriers, des petits objets de luxe : porte-couteaux, porte-phénix, dessous de plat qui nécessitent beaucoup moins de main-d'œuvre.

Son personnel va être réduit de manière drastique pour répondre aux besoins du marché et aux nouveaux choix de production. La presse se fera l'écho des licenciements douloureux.

Par contre, les produits de l'entreprise Guilliaumon, à ce moment-là pluôt orientés vers le marché funéraire, celui des cheminées massives (500 à 600 kg) et des évier apparaissent comme des réalisations artisanales nécessitant une compétence valorisée qui ne repousse pas à l'emploi de savoir-faire manuels.

« En 1941, chez Pierrot et son père, c'était des tombeaux et des cheminées pas en contre-plaque. Une fois fini, il était emballé dans de grosses caisses pour ne rien rayer. On en a fait beaucoup à colonnes ; il y avait les étoiers aussi, mais on en a fait beaucoup à la main » (H.P.).



## 52 Les dérives industrielles et financières

Les carrières et les usines de la M.O.P. qui connaissent l'arrêt de leur production, sont louées dans le milieu des années 1950<sup>a</sup>, puis rachetées par une entreprise nicoise<sup>b</sup> dirigée par M. Pésando, qui faisait commerce de blocs de marbre avec l'Italie (sans nécessairement assurer l'exploitation des carrières de marbre) sous le nom de « Marbles de France ».

Préoccupé d'exploiter les sites Saintponais pour intégrer les circuits commerciaux de Méditerranée, cette entreprise en investissant à St-Pons, tente de recréer la filière qui va de l'exploitation jusqu'au stade de la commercialisation : son objectif est de produire des blocs ou des tranches (ils assurent le recouvrement en marbre de la poste de St-Pons) en réutilisant l'équipement de l'entreprise Fabre-Luce. Dans cette stratégie de développement des capacités d'offre de variétés différentes de marbre, l'entreprise nicoise intervient dans un nouveau métier, puisqu'elle s'est cantonnée jusqu'alors à la seule fonction commerciale ou elle a obtenu des succès reconnus. Ces choix inhabituels ne peuvent être compris sans prendre en compte les conditions de concurrence que se livrent alors les opérateurs du marché dans la région nicoise (préoccupés d'intervenir sur les marchés italiens) vis-à-vis desquelles l'entrepreneur M. Pésando veut tirer un avantage compétitif. Les conditions de rentabilité espérée font défaut et ne permettent pas à l'entrepreneur de faire face aux échéances de remboursement auxquelles il est tenu. Son banquier assure alors en 1960 la reprise de l'affaire ayant réorienté lui-même une partie de ses investissements dans l'immobilier mais sans espérer nécessairement un profit immédiat à cette reprise ! A cette période, le site de St-Pons lui apparaît comme une réserve potentielle et une opportunité de placement financier plutôt qu'une opportunité capitalistique de développement.

Rapidement la situation évolue. La venue du contremaître M. Marsilleti (à compétence commerciale), d'origine italienne permet de maintenir une production de blocs, non négligeables qui mobilisent alors entre 1961 et 1963 une trentaine de personnes entre la carrière et l'usine (dont la moitié à la carrière même). Pendant les premières années de l'exploitation, l'entreprise exporte des blocs de marbre vers l'Italie. Le « fil torsadé » taille le flanc de la carrière 24 h sur 24 h. M. Marra est employé alors au poste de nuit pour assurer la rotation et le fonctionnement du fil.

« De 17 h de l'après-midi jusqu'en 7 h du matin, je surveillais le fil, je mettais de l'eau et du sable, ou je récupérais et nettoyais le soluble tombé par terre pour le réutiliser. Il fallait aussi descendre le fil avec les manivelles car si le fil descend tout seul, il faut régler sa tension. On entendait au bruit qu'il faisait, si la tension était bonne... Mais il y avait la lamière, la nuit, le fil marchait tout le temps, il faisait une centaine de mètres et il y avait 5 ou 6 coupes en même temps : une quinzaine de poules sur porteur (si le terrain était plat) seraient à

<sup>a</sup> Au milieu des années 1950, la Société Fratelli-Loretto (dont le siège se trouve alors à Pétazzanta-Anseranza) intervient sur le gisement entre ces deux entreprises mais n'exploite pas le site plus de deux ans (H.B.).

<sup>b</sup> L'acquisition du site et des équipements a été rendu possible par un prêt de la Banque Piccolomini, banquier corsé installé à Monte-Carlo.

orienter le fil. La nuit, j'allais mettre du sable toutes les ½ heure, dans chaque récipient au-dessus du fil. C'était un bidon d'une centaine de litres mis coup en deux. Ce bidon était rempli et laissait couler du sable tout le temps... et cela pour chaque coupe... Quelquefois, pour gagner un peu plus, le week-end, je travaillais aussi... Il y a eu quelquefois plusieurs fils qui tournaient en même temps, mais c'était pour des commandes particulières.

Cette organisation permet même à l'entreprise de détacher des blocs de dimension importante pour certaines commandes exceptionnelles.

« En 1965, mon fils Antoine, qui y était transporteur, descendait des blocs de 15 à 20 tonnes avec un vieux camion qui avait des freins à tambour, de la carrière jusqu'à l'usine ; il n'y avait que 500 m à faire seulement, mais c'était escarpé et dangereux » (I.M.). Ces blocs ne sont pas les seuls produits proposés puisque l'usine réalise encore, alors des cheminées et des pavés.

L'entreprise dispose donc au début des années 1960, d'une organisation d'administration locale qui assure la comptabilité et la gestion du personnel : elle va être réorganisée dans les années 1965. De mauvaises conditions climatiques en 1964-65 fournissent le prétexte ou les raisons d'un chômage technique important puisqu'une quinzaine d'employés sont suspendus alors ; ils ne seront jamais réembauchés. Cette époque est aussi celle où, pour répondre à la mode du granite, les établissements des « Marbres de France » installent des concasseurs et utilisent des explosifs (à la différence de la poudre noire employée par les carrières traditionnelles qui souffle et détache les blocs) qui brisent la roche en de nombreux morceaux.

Cette démarche d'exploitation des granitaires est une rupture complète avec le métier du marbrier ; l'entreprise décline même des produits différents (5 dimensions distinctes) qui permettent d'employer le gravier dans des conditions diverses. Ce gravier est même vendu en sacs de 50 kg ; sa production sera simultanément pendant un temps, à la production de blocs et de tranches, mais le développement de l'offre de granite encouragera l'entreprise à abandonner progressivement le métier d'exploitant de marbre stricto sensu. Cette stratégie va aller de pair avec la réduction du nombre d'emplois et le remisage des grands équipements de taille et de scie de blocs.

#### Conclusion

Il ne fait aucun doute que l'installation du concasseur et l'emploi régulier d'explosif destiné à briser les disponibilités marbrières occupées, seront vécus par la population comme une rupture violente avec la tradition exploitante du marbre de ces carrières. Et cette attente sera d'autant plus vivement ressentie, qu'elle touchait probablement là, les sites historiques traditionnels (la fratrie Bascou au XIX<sup>e</sup> siècle).

Les moyens utilisés – l'explosif brisant, comme le concassage – eux aussi représentent une forme de maximisation du profit dont la violence symbolique s'inscrivait à l'opposé des pratiques d'un Pierre Guilhaumon ou des marbriers Bascou, gérant leur carrière comme un patrimoine à « économiser » et un espace à organiser. En outre, la forme – même d'intervention des « Marbres de France » – le concassage et le bris maximal – qui empêchait qu'on ait besoin de distinguer le beau marbre du plus ingrat – engageait une démarche de négation même du métier comme des paysages du site de La Gargne ?

Cette démarche a marqué autant par ses effets matériels – les atteintes réelles ou supposées du sous-sol de la carrière – que par la symbolique capitaliste qui l'a déterminé ; la vente des équipements qui faisaient la fierté morale du pays – et qui érigaient dans les mémoires l'entreprise Fabre-Luce au premier rang des entreprises exploitaient – a définitivement marqué l'exploitation du marbre du sceau de la nostalgie. Avec eux, a disparu un signe de fantaisie magistrale – celle d'entrepreneurs probablement angéliques mais généreux – mais surtout une considération qui attribuait au pays marbrier Saintponais une valeur et une rareté difficilement contestables.

Les bâtiments abandonnés et l'absence totale de tout équipement dans ces lieux aujourd'hui rend plus incroyable encore l'intense activité du marbre qui s'y est déroulée. Pour l'étranger qui vient y promener, les traces de l'exploitation et de la fabrication de produits sont infimes. Elles ont été effacées par l'érosion ou réduites

par les vols et les destructions anonymes.

Assurément, les carrières et les usines de marbre de La Gargne ne sont pas nécessairement des activités qui accompagnent du souci de la conservation patrimoniale : il y a même là une activité dont la culture opératoire suppose même une certaine négation des états antérieurs de la nature et du paysage local. Mais ce qui fait la valeur des savoirs-faire est justement de traiter avec parcimonie et avec le souci de l'avenir, la gestion du gisement.

Entre les dernières entreprises industrielles qui s'implantent à St-Pons et le groupe des artisans marbriers qui continuent leur activité des Vapés-għerre, il y a probablement des convergences qui s'instantent, qui expliquent la ressemblance des postes de travail, l'identité technique des équipements, et les mobilités professionnelles des salariés entre ces entreprises. Mais l'arrivée du concassage marque une rupture réelle entre ces cultures professionnelles, qui va du reste bien au-delà du rapport à l'environnement.

Dans un de ses livres<sup>43</sup>, Anne Gotman oppose le « prodigue » au « dilapideur » pour traiter de formes de réactions particulières à l'héritage. Ces deux comportemens qui paraissent ici éloignés de notre objet, peuvent cependant en être rapprochés.

« Si le prodigue, dépense trop, il péche par la quantité. Mais en ce qui concerne la dilapidation, la corruption est plus négative encore. Dilapidier dissiper par une dépense excessive et sans règle dit le littre, signifie littéralement : disperser comme des pierres qu'on jette au sens de mettre en pièce, démanteler, démembrer... ». <sup>44</sup>

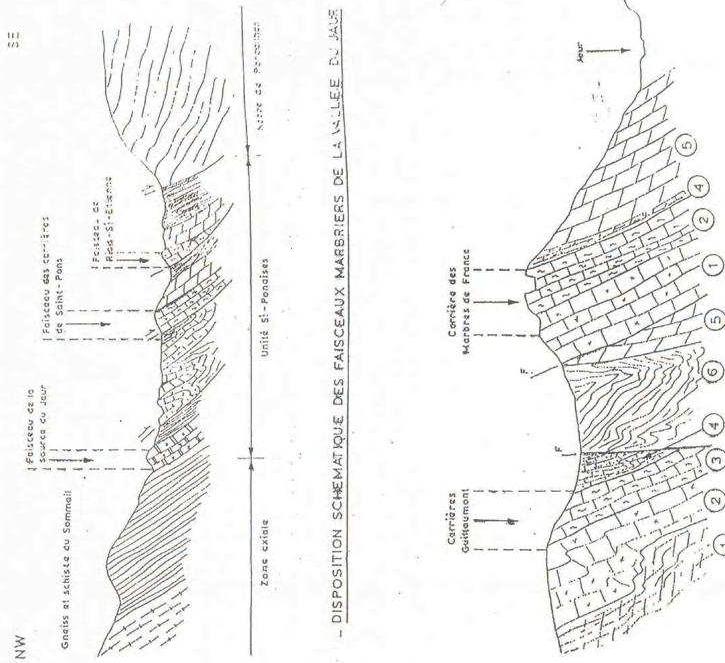
« Le terme dilapideur est employé pour distinguer ce que le prodigie fait ou s'approprie à faire courir au patrimoine familial... la dilapidation est une affaire de biens mais aussi de lien et le dissipateur ne l'est pas seulement au regard d'une dépense en soi, mais en vertu d'une place dans la lignée ». <sup>45</sup>

Le dilapideur menace donc de réduire ses enfants à l'indigence, et ce règlement de compte avec la lignée familiale, en fait aussi celui qui vient en découdre le plus avec son ascendance au point de vouloir en finir avec elle. Tout se passe comme si le dilapideur voulait arrêter l'histoire et le « roman familial » pour reprendre l'expression fréquente, ou en tout cas, mettre un terme à la continuité lignagère qui lui a légué son héritage.

La situation de la carrière de marbre du site investie par « Marbres de France » et les exploitants de granulats ultérieurs de St-Pons ne sont pas sans rappeler ces situations familiales où intervient un jour un « dilapideur ». Longtemps associé à une lignée et une histoire familiale qui l'inscrivent dans les échanges locaux et une mémoire collective, ce site a connu une forme d'appropriation nouvelle qui autorise peut-être ici à utiliser ce terme, pour marquer la stratégie d'exploitation à court terme et l'instrumentalisation du gisement qui l'a caractérisée ; et cela d'autant que St-Pons offrait sur d'autres carrières l'image d'un artisanat plus harmonieux dans un contexte économique qui a connu de grande variation et qui mettait en évidence son adaptabilité aux conjonctures historiques.

La question de l'étranger resurgit encore avec ce dénouement.

Carte réalisée par l'association "Géologie et Développement" in Rapport géologique - 1955



- DISPOSITION SCHEMATIQUE DES FAUSSEAU MARBRIERS DE LA VALLEE DU JAUR

- COUPE GEOLOGIQUE SCHEMATIQUE AU NIVEAU DES PRINCIPALES CARRIERES

- 1 : dévonien indifférencié, 2 : calcaire marbrier blanc ou jaune, 3 : calcaire marbrier rose ou rouge, 4 : calcschistes beige, 5 : dolomie dévonien intérieur,
- 6 : schistes ordoviciens.

<sup>43</sup> Anne Gotman « Dilapidation et prodigalité », Nathan, 1995.